

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2223

11 septembre 2013

### SOMMAIRE

GSCP 2000 Lumina Holding S.à.r.l. ....	106658	L'Occitane International S.A. ....	106662
GSCP 2000 Onshore Lumina Holding S.à.r.l. ....	106659	Locke S.A. ....	106664
Herbalife International Luxembourg S.à r.l. ....	106658	Loer G.m.b.H. ....	106669
HTV Invest S.C.A. ....	106658	Logicinvest Holding S.A. ....	106664
Huwe S.à r.l. ....	106659	Lombard Property S.à r.l. ....	106665
Hydro Aluminium Clervaux S.A. ....	106662	Losca International S.à r.l. ....	106667
Ikon Investment Advisory S.A. ....	106659	LSFC Capital S.à r.l. ....	106667
International Real Estate Portfolio 08/09 - FTL S.C.A., SICAR ....	106671	LSREF II Delphi LP S.à r.l. ....	106669
Itom Investment S.à r.l. ....	106666	Luitpold SICAV-FIS ....	106666
Jerrytravel ....	106660	Lupus Alpha Investment S.A. ....	106665
Jerrytravel ....	106671	Luton Investments S.A. ....	106665
J.V. Participation S.A. ....	106660	Luxbauhaus S.à r.l. ....	106670
Karoo Investment ....	106660	Luxeury ....	106669
Katoen Natie International S.A. ....	106661	Lux Venture Finance SPF, S.A. ....	106670
Kedima S.A. ....	106660	Lux Venture Finance SPF, S.A. ....	106669
Kougar S.A. ....	106661	Madar Invest Luxe ....	106669
Kougar S.A. ....	106661	Main Source ....	106668
Kugel Immobilière ....	106662	Mandarin Capital Partners II S.C.A. SICAR .....	106671
La Main d'Or S.A. ....	106666	Mezza Capital S.A. ....	106668
Lamesch et Associés S. à r.l. ....	106662	Microcap 07 - FTL S.C.A, SICAR ....	106704
Lavalle S.A. ....	106667	Moorea Fund ....	106670
Lavalle S.A. ....	106660	Multi Consulting Foreign Development S.A. ....	106703
LBREP III Sun & Moon S.à r.l. ....	106666	Ovide S.A. ....	106661
Le Premier Investment III S.C.A. ....	106663	PK Holding S.à r.l. ....	106700
Le Premier Investment III S.C.A. ....	106663	Prime Investment Limited S.A. ....	106663
Le Premier Sirocco S.C.A. ....	106663	Quinn Group Luxembourg Property S.à r.l. .....	106668
Le Premier Sirocco S.C.A. ....	106659	Société d'Etudes Sociales, Financières et Actuarielles ....	106670
Lilabel S.à r.l. ....	106658	Société Luxembourgeoise de Commerce International ....	106704
Linie Holding S.A. SPF ....	106658	Super-Max Luxembourg S.à r.l. ....	106704
Little House SA/SPF ....	106664	Theta S.à r.l. ....	106665
Little House SA/SPF ....	106664		
Loa Dependable It Systems S.A. ....	106664		
Locatrans S.à.r.l. ....	106667		

**Lilabel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 20, rue Glesener.  
R.C.S. Luxembourg B 163.370.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013101558/9.

(130123439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Linie Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.  
R.C.S. Luxembourg B 50.909.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013101559/9.

(130122912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**GSCP 2000 Lumina Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 249.300,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.  
R.C.S. Luxembourg B 90.043.

Constituée par devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 décembre 2002, acte  
publié au Mémorial C no 1818

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GSCP 2000 Lumina Holding S.à r.l.  
Marielle Stijger  
Gérant

Référence de publication: 2013101460/14.

(130123422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**HTV Invest S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 146.867.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2013.

Stijn CURFS  
Mandataire

Référence de publication: 2013101487/12.

(130123340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Herbalife International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 88.006.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013101478/10.

(130123187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**GSCP 2000 Onshore Lumina Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 334.329,80.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 90.042.

—  
Constituée par devant Me Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 décembre 2002, acte publié au Mémorial C no 1812

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GSCP 2000 Onshore Lumina Holding S.à r.l.

Marielle Stijger

Gérant

Référence de publication: 2013101461/14.

(130123423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Huwe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9217 Diekirch, 8, rue du Curé.

R.C.S. Luxembourg B 130.256.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/07/2013.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2013101489/12.

(130123442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Ikon Investment Advisory S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 8, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 158.565.

—  
Les comptes annuels de 2012 ont été clôturés au 31 Décembre 2012 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 19/07/2013.

Paddock Fund Administration

Référence de publication: 2013101499/12.

(130123338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Le Premier Sirocco S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 129.469.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société datée du 12 juillet 2013 que:

(i) les mandats des membres du conseil de surveillance de la Société suivants ont été renouvelés et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'année 2014:

- Patrick Moinet, demeurant au 156 rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg;
- Olivier Liegeois, demeurant au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg; et
- Benoît Bauduin, demeurant au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101539/16.

(130123521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**J.V. Participation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 92.284.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.V. PARTICIPATION S.A.

Référence de publication: 2013101514/10.

(130123137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Jerrytravel, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 4, ZAE Robert Steichen, rue Laangwiss.  
R.C.S. Luxembourg B 144.739.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Bascharage, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101520/10.

(130122955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Kedima S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 156.783.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101524/10.

(130122908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Karoo Investment, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 145.730.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012, ainsi que l'affectation du résultat, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101523/11.

(130123186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Lavalle S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 59.288.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque  
Société Anonyme  
Banque Domiciliaire  
Signatures

Référence de publication: 2013101553/13.

(130122853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Katoen Natie International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.  
R.C.S. Luxembourg B 57.367.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 12 juillet 2013*

La démission de Monsieur Yves HUTS de son mandat d'administrateur en date du 12 juillet 2013 est acceptée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101530/11.

(130123527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Kougar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.  
R.C.S. Luxembourg B 152.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KOUGAR S.A.

Référence de publication: 2013101532/10.

(130123625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Kougar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.  
R.C.S. Luxembourg B 152.554.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires tenue de manière extraordinaire le 16 juillet 2013:*

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission de son poste d'administrateur A, avec effet immédiat, de Maurizio Mauceri, né le 1<sup>er</sup> septembre 1975 à Lecco (Italie).

2) L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur A de la société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle devant se tenir en 2016:

- Monsieur Mike ABREU PAIS, né le 09 janvier 1981, à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KOUGAR S.A.

Référence de publication: 2013101533/17.

(130123626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Ovide S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R.C.S. Luxembourg B 40.788.

Il résulte d'une Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2013 que les mandats des administrateurs, Mesdames Carole Cahen et Marie-Pierre Denis, les deux demeurant professionnellement au 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg et celui du commissaire aux comptes, Fiduciaire comptable B+C S.à.r.l., ayant son siège social au 3, rue des Foyers, L-1537 Luxembourg sont prorogés pour une période de 6 ans.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Fiduciaire comptable B+C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2013101650/16.

(130122925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Kugel Immobilière, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 34, avenue des Bains.  
R.C.S. Luxembourg B 101.846.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101534/11.

(130122807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**L'Occitane International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.  
R.C.S. Luxembourg B 80.359.

Les comptes annuels révisés au 31 mars 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013101536/10.

(130123723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Hydro Aluminium Clervaux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9779 Eselborn, 16, Op der Sang.  
R.C.S. Luxembourg B 100.671.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 31 mai 2013*

Il a été décidé, entre autres,

- de renouveler pour un nouveau terme d'un an, le mandat des administrateurs et du réviseur d'entreprises. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013, soit:
    - Monsieur Per Erik AUSTAD, Financial Manager, demeurant 53, Basaltveien, N-1359 Eiksmarka, administrateur;
    - Monsieur Xavier DUTAILLY, demeurant 36, avenue des Ormes, B-4000 Liège, administrateur, administrateur-délégué et Président du Conseil d'Administration;
    - Monsieur Roland SCHARF-BERGMANN, demeurant 11, Dechant-Kann Strasse, D-41516 Grevenbroich, administrateur;
    - KPMG Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 LUXEMBOURG, Allée Scheffer, 9, réviseur d'entreprises.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 18 juillet 2013.

Pour HYDRO ALUMINIUM CLERVAUX S.A.  
Société Anonyme  
FIDUNORD S.à r.l.

Référence de publication: 2013101490/22.

(130122707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Lamesch et Associés S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4410 Soleuvre, 11, Zone Um Woeller.  
R.C.S. Luxembourg B 112.014.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LAMESCH ET ASSOCIES S.A R.L.  
FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN S.A R.L.

Référence de publication: 2013101551/11.

(130122830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Le Premier Investment III S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 123.285.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101537/10.

(130123612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Le Premier Investment III S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 123.285.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 12 juillet 2013 que:

(i) les mandats des membres du conseil de surveillance de la Société suivants ont été renouvelés et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle de l'année 2014:

- Patrick Moinet, demeurant au 156 rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg;
- Olivier Liegeois, demeurant au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg; et
- Benoît Bauduin, demeurant au 16 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg le 19 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101538/17.

(130123613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Le Premier Sirocco S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 129.469.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101540/10.

(130123542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Prime Investment Limited S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue J.-P. Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 124.196.

## EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 05 mars 2012 que:

1. La démission de Mademoiselle Nathalie Clercx, demeurant professionnellement à, 6, avenue J.-P. Pescatore L- 2324 Luxembourg, en tant qu'Administrateur est acceptée.

2. La nomination de Madame Sandra Lucas, demeurant professionnellement à 6, avenue J.-P. Pescatore L- 2324 Luxembourg, en tant qu'Administrateur est acceptée. Elle aura le droit de signature conjointe avec un autre Administrateur. Son mandat commence ce 5 mars 2012 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2015.

Fait à Luxembourg, le 05 mars 2012.

*Pour Prime Investment Limited S.A.*

Signature

Référence de publication: 2013101694/17.

(130123692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Little House SA/SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 75.988.

—

En date du 21 juin 2013, les mandats de Monsieur Grégory Mathis et de Madame Anabela Fonseca comme administrateurs ont été renouvelés

Leurs mandats prendront fin avec l'assemblée générale de 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Little House SA/SPF

Référence de publication: 2013101542/12.

(130123666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Little House SA/SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 75.988.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013101543/10.

(130123667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Logicinvest Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 172.902.

—

## EXTRAIT

Les comptes annuels de la Société du 25 septembre 2012 au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013101544/14.

(130123177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Loa Dependable It Systems S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 4, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 143.296.

—

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013101560/9.

(130123006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Locke S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 68.645.

—

Par la présente, je donne ma démission en tant qu'administrateur de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Francesca Docchio.

Référence de publication: 2013101562/9.

(130122941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Lombard Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 116.495.

—  
EXTRAIT

Les comptes annuels du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2013101545/14.

(130122990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Lupus Alpha Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 79.272.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Belvaux, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101548/10.

(130123152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Luton Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 143.696.

—  
*Rectificatif du dépôt L 130110290*

Une erreur matérielle s'est glissée dans le dépôt L 130110290

Il est à noter que Monsieur Harley Rowland a un mandat d'administrateur A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Luton Investments S.A.*

Référence de publication: 2013101549/12.

(130123062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Theta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 142.044.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 14 Juin 2013*

L'Assemblée Générale a décidé de renouveler les mandats de gérants de Mme Agnès LARUELLE, M. Garvan Rory Pieters et M. Martin VOGEL pour une nouvelle période se terminant lors l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se déroulera en 2014.

L'Assemblée Générale a également décidé d'élire Ernst & Young S.A., dont le siège social se situe Parc d'activités Sydrall, n°7, L-5365 Munsbach, Luxembourg, en qualité de réviseur d'entreprise pour une nouvelle période se terminant lors l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se déroulera en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Signature  
Un Mandataire

Référence de publication: 2013101831/18.

(130122775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Luitpold SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 132.486.

Frau Bettina Polking ist mit Wirkung zum 30. Juni 2013 von ihrem Amt als Verwaltungsratsmitglied der Luitpold SICAV-FIS zurückgetreten.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 19. Juli 2013.

*Für Luitpold SICAV-FIS*

Die Zentralverwaltungsstelle:

Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A.

Référence de publication: 2013101546/14.

(130123578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**La Main d'Or S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-1453 Luxembourg, 28, route d'Echternach.  
R.C.S. Luxembourg B 146.979.

Le Bilan abrégé au 31/12/2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/07/2013.

Référence de publication: 2013101550/10.

(130123647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**LBREP III Sun & Moon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 134.586.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

*Pour LBREP III SUN & MOON S.à.r.l.*

Référence de publication: 2013101556/11.

(130123359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Itom Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 176.771.

Suite aux résolutions de l'associé unique de la Société en date du 05 juillet 2013 les décisions suivantes ont été prises:  
Démission du gérant suivant à compter du 05 juillet 2013:

- Manacor (Luxembourg) S.A., en qualité de gérant de classe B de la Société.

Nomination des gérants suivants à compter du 05 juillet 2013 pour une durée indéterminée:

- Madame Nathalie S.E. Chevalier, née le 2 mars 1977 à Kapellen, Belgique, avec adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de gérant de classe B de la Société.

- Monsieur Fabrice S. Rota, né le 19 février 1975 à Mont-Saint-Martin, France avec adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de gérant de classe B de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nathalie S.E. Chevalier

*Employée TMF Luxembourg S.A.*

Référence de publication: 2013101498/19.

(130123642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Lavalle S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 59.288.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 28 juin 2013.*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2014 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Carlo Longo, demeurant au 35, Via Balbo, I-59100, à Prato (Italie) président; Dominique Audia, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

Luca Checchinato, demeurant au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 68 rue de Koerich, L-8437 Steinfort.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2013101554/22.

(130122962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Locatrans S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3333 Hellange, 53, rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 59.239.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013101561/10.

(130123033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Losca International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 131.097.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LOSCA INTERNATIONAL S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013101567/11.

(130123190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**LSFC Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 90.196.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013101568/11.

(130123520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Mezza Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5811 Fentange, 67, rue de Bettembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 165.270.

---

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 31 décembre 2012*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de MEZZA CAPITAL S.A. a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société MEZZA CAPITAL S.A., en liquidation, a définitivement cessé d'exister. Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans suivant la liquidation au 24, rue Saint Mathieu, L-2138 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2012.

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2013101615/16.

(130123409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Main Source, Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R.C.S. Luxembourg B 126.779.

L'actionnaire unique de la Société a décidé en date du 20 juin 2013:

- De renouveler le mandat de KPMG Luxembourg S.à r.l., 9, allée Scheffer L-2520 Luxembourg comme réviseur d'entreprises agréé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2014.

- De renouveler les mandats de:

\* Mr. Stefano Cervone, résidant: Via del Tritone, 132 - 00187 Rome, Italie.

\* Mr. Valter Mainetti, résidant: Via del Tritone, 132 - 00187 Rome, Italie.

\* Mr. Philippe Meloni, résidant: 14D, rue des Violettes, L-8023 Strassen, Grand Duché du Luxembourg.

\* Mr. Marco Claus, résidant: 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg.

\* Mr Federico Franzina, résidant: 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg.

en qualité d'administrateurs, pour une durée de 2 ans prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2015.

*Pour Main Source*

Société anonyme

RBC Investor Services Bank S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2013101605/23.

(130123656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Quinn Group Luxembourg Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 103.755.

*Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 30 juin 2013*

1. Monsieur Paul MCGOWAN a démissionné de son mandat de gérant B.

2. Monsieur Paul MCGOWAN, administrateur de sociétés, né à Dublin (Irlande), le 25 février 1949, demeurant à IRL-4 Dublin (Irlande), 65, Leeson Street Upper, a été nommé gérant A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Quinn Group Luxembourg Property S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013101702/15.

(130123353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Loer G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5531 Remich, 9, rue de l'Europe.

R.C.S. Luxembourg B 54.042.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013101565/10.

(130122756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**LSREF II Delphi LP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 165.282.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2013101569/11.

(130123189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Lux Venture Finance SPF, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 32.720.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUX VENTURE FINANCE SPF S.A.

T. SIMONIN / Ch. FRANCOIS

*Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2013101572/12.

(130123480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Madar Invest Luxe, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 160.194.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un administrateur*

Référence de publication: 2013101603/11.

(130123562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Luxury, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2143 Luxembourg, 33, rue Laurent Menager.

R.C.S. Luxembourg B 158.141.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013101577/10.

(130123553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Luxbauhaus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2543 Luxembourg, 34-36, Dernier Sol.

R.C.S. Luxembourg B 87.510.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-2543 Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Monsieur Zupanoski Robert  
*Gérant*

Référence de publication: 2013101576/12.

(130122913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Lux Venture Finance SPF, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 32.720.

Madame Françoise DUMONT, employée privée demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG est nommée, en tant qu'Administrateur de la Société en remplacement de Madame Noëlle PICCIONE démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2013.

Le 6 juin 2013.

T. SIMONIN / Ch. FRANCOIS  
*Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2013101574/13.

(130123502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Moorea Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 28-32, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 146.927.

*Extrait de la résolution prise lors du conseil d'administration tenu le 15 juillet 2013*

Changement d'adresse du siège social de la Société

Le Conseil d'Administration décide de changer, avec effet immédiat, l'adresse du siège social de la Société et de transférer ses activités du 16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 28-32, Place de la gare, L-1616 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013101597/12.

(130123018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Esofac Luxembourg S.A., Société d'Etudes Sociales, Financières et Actuarielles, Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 18.086.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 22 mai 2013:*

Le Conseil d'Administration décide de renommer Madame Martine VAN PEER, administrateur-délégué, demeurant 37, rue Michel Engels, L-1465 LUXEMBOURG, pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Le Conseil d'Administration coopte Monsieur Pierre DEVOLDER, demeurant 116, rue de l'Agronome, B-1070 BRUXELLES, aux fonctions d'administrateur, pour la période se terminant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
*Signature*

Référence de publication: 2013101806/17.

(130122967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Jerrytravel, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 4, ZAE Robert Steichen, rue Laangwiss.  
R.C.S. Luxembourg B 144.739.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2010, les décisions suivantes sont prises à l'unanimité:

1) Les mandats de gérant sont renouveler pour une durée d'une année et se termineront lors l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011:

- Monsieur Gérard GEIMER, ZAE Robert Steichen, rue Laangwiss, 4 à L-4940 Bascharage
- Monsieur Jos SALES, ZAE Robert Steichen, rue Laangwiss, 4 à L-4940 Bascharage

2) Est nommée réviseur d'entreprises la société BDO AUDIT SA, inscrite au RCSL sous le n° B147570, 2 Avenue Charles de Gaulle à L - 1653 Luxembourg (ex-Compagnie Fiduciaire, RCSL n° B71178) jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2011

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013101517/17.

(130122954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**International Real Estate Portfolio 08/09 - FTL S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 18, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 143.502.

*Auszug der Beschlüsse der Generalversammlung vom 21. Juni 2013*

Die Aktionäre beschliessen einstimmig BDO Audit S.A. als Wirtschaftsprüfer bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2014 wiederzuwählen.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Référence de publication: 2013101497/13.

(130122742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

**Mandarin Capital Partners II S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.  
R.C.S. Luxembourg B 178.903.

STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the sixteenth of July,

Before Us, Maître Cosita DELVAUX, notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

1. MANDARIN Capital Management II S.A., société anonyme incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 26-28, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Registry of Commerce and Companies under number B168895, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 11, 2013;

2. PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL S.A., société anonyme a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at Boulevard de la Foire 11-13, L-1528 Luxembourg, Luxembourg, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 12, 2013;

3. FONDAZIONE CASSA DI RISPARMIO IN BOLOGNA a persona giuridica private a base associativa, incorporated under the laws of Italy, having its registered office at via Farini 15, 40124 Bologna, Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 11, 2013;

4. FONDAZIONE PENSIONE PER GLI AGENTI PROFESSIONISTI DI ASSICURAZIONE a fondo incorporated under the laws of Italy, having its registered office at via del Tritone 46, 00186 Roma, Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 10, 2013;

5. IMA S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at via Emilia 428/442, 40064 Ozzano dell'Emilia, Bologna, Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 8, 2013;

6. Roland BERGER, born on November 22, 1937 in Berlin (Germany), residing in D-81679 Munich (Germany) Newtonstrasse 10, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 12, 2013;

7. EURO CHINA VENTURES II S.A., société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 26-28, Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 10, 2013;

8. FONDAZIONE CASSA DI RISPARMIO DI UDINE E PORDENONE, incorporated under the laws of Italy, having its registered office at via Manin 15, 33100, Udine, Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 11, 2013;

9. VINIFIN INTERNATIONAL S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at rue Louvigny 17, L-1946 Luxembourg, Luxembourg, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 9, 2013;

10. GITIFIN S.r.l., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at via Malta 7c, 25124 Brescia, Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 8, 2013;

11. NASTRIFICIO VICTOR S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at via Copernico 5, 35028 Piove di Sacco (PD), Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 8, 2013;

12. MERLONI INVEST S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at viale A. Merloni 45, 60044 Fabriano (AN), Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 9, 2013;

13. Paolo CANTARELLA, born in Varallo (VC) (Italy) on 4<sup>th</sup> December 1944 and residing in strada Superga 74, 10132 Torino, Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 9, 2013;

14. GMT S.r.l., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at via Trieste 16, 10075 Mathi (TO), Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 9, 2013;

15. Sergio STEVANATO, born in Venezia (Italy) on 20<sup>th</sup> March 1943 and residing in via Antonio Vivarini 15, 30100 Zelarino, Venezia, Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 15, 2013;

16. SACMI IMOLA S.C., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at via Selice Provinciale 17/A, 40026 Imola (BO), Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 10, 2013;

17. FONDAZIONE CASSA DI RISPARMIO DI TRENTO E ROVERETO, incorporated under the laws of Italy, having its registered office at via Calepina 1, 38122 Trento, Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 10, 2013;

18. Lucio STANCA, born in Lucera (FG), Italy, on 20<sup>th</sup> October 1941 and residing in via 11 Settembre 6, 22020 S.Fermo (Como), Italy, here represented by Massimo LONGONI, economic consultant, with personal address at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 5, 2013.

The said proxies, signed *ne varietur* by the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their above stated capacities, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a *société en commandite par actions* (S.C.A.) with variable capital qualifying as a *société d'investissement en capital à risque* (SICAR) which they declare organised among themselves and the articles of incorporation (hereafter the "Articles") of which shall be as follows:

**Art. 1. Form.** There exists among "Mandarin Capital Management II S.A." (the "Unlimited Shareholder") the subscribers and all those who may become holders of Shares, a "*société en commandite par actions*", under the name of "Mandarin Capital Partners II S.C.A. SICAR" (hereafter called "the Company").

The Company shall be governed by the law of June 15, 2004 concerning the risk capital investment company, as amended (the "SICAR Law").

## **Art. 2. Duration.**

2.1. Subject to Article 28, the Company shall continue for a ten-year period starting from the date of incorporation (the "Term of the Company"), it being understood that such term may be extended pursuant to Article 2.2 hereof, for a period or consecutive periods not exceeding in the aggregate 2 (two) years and shall thereafter be wound up pursuant to the provisions of Article 28.

2.2. The life of the Company shall be extended by a period or consecutive periods not exceeding 2 (two) years in the aggregate (i.e., the life of the Company shall in any case not extend beyond the twelfth anniversary of the date of incorporation) if, at any time prior to December 31, 2022, notice is given by the Unlimited Shareholder to the Limited Shareholders (as defined below) to that effect and, with the agreement of the Unlimited Shareholder, the Shareholders' meeting (with the consent of Limited Shareholders holding among them at least 80% of Total Committed Contributions), resolves to extend the life of the Company. Any such election shall be irrevocable but shall be without prejudice to the earlier termination of the Company for a reason specified in Article 28.

The Company shall not be dissolved on the dissolution or bankruptcy of the Unlimited Shareholder, provided that such latter is promptly replaced by another successor unlimited shareholder at a Shareholders' meeting.

**Art. 3. Object.** The Company shall have as its business purpose the investment of the funds available to it in risk capital within the widest meaning permitted by article 1 of the SCAR Law.

The object of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever both directly and indirectly, in Luxembourg and non-Luxembourg companies, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner and the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind; and the ownership, administration, development and active management of its portfolio to enhance its value with a view to its resale. The Company may borrow money in any form and lend the proceeds of such borrowings to its subsidiaries, affiliated companies and investee companies and may give security for any borrowings for the purpose of accomplishing its corporate object.

The Company may participate in the establishment and development of any industrial and commercial enterprises and in connection therewith may render them every assistance whether by way of loans or otherwise but not limited to intervening in the management of such entities by providing assistance and advice in connection with any corporate or financial matters and providing persons to act as directors=managers of such entities.

In general, the Company may carry out any other transaction, as it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may borrow money in any form and lend the proceeds of such borrowings to its subsidiaries, affiliated companies and investee companies and any give security for any borrowings for the purpose of accomplishing its corporate object.

**Art. 4. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, in the Grand-Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or in EU Countries by decision of the Unlimited Shareholder. Should extraordinary events of a political, economic or social nature, which might impair the normal activities of the Company at its registered office, or easy communication between that office and foreign countries, occur or be imminent, the registered office may be transferred temporarily abroad by resolution of the Unlimited Shareholder or by declaration of a person duly authorised by the Unlimited Shareholder for such purpose. Such temporary measures shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer of the registered office, shall remain Luxembourgish.

**Art. 5. Share capital.** The Company has a fixed share capital of thirty one thousand euro (EUR 31,000), divided into twenty three thousand two hundred and nineteen (23,219) A Shares having a par value of one Euro (1.-EUR) each, and seven thousand seven hundred and eighty one (7,781) B Shares, having a par value of one Euro (1.- EUR) each.

"A Shares" shall only be issued and subscribed for by Limited Shareholders (and Additional Limited Shareholders (as defined below), if any);

"B Shares", are reserved to the Unlimited Shareholder. At each draw down, the Unlimited Shareholder will subscribe for and pay up a number of additional B Shares so that its shareholding in the Company continues to represent at all times not less than 10% (ten per cent) of the total issued share-capital of the Company.

The Company has an authorised capital of six million six hundred and sixty seven thousand Euro (EUR 6,667,000) divided into six million (6,000,000) A Shares and six hundred and sixty seven thousand (667,000) B Shares (the "Authorised Share Capital").

The terms "Share" and "Shares" shall, in these articles of incorporation (the "Articles"), unless otherwise explicitly or implicitly stated, include respectively the A Shares and the B Shares.

The term "Limited Shareholders" shall refer to the holders of the A Shares and the term "Unlimited Shareholder" shall refer to the holders of the B Shares. The term "Shareholders" shall refer collectively to the Unlimited Shareholder and the Limited Shareholders.

The Unlimited Shareholder is hereby authorised to issue further A Shares and B Shares so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital from time to time as it, in its discretion, may determine and to accept subscriptions for such Shares within a period of five (5) years as from the date of incorporation of the Company

such as determined by article 32 (5) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law").

The period or extent of this authority may be extended by resolutions of the Shareholders in general meetings from time to time, in the manner required for amendment of these Articles.

The Unlimited Shareholder is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for A Shares and B Shares from time to time.

The Unlimited Shareholder is authorised to issue such A Shares and B Shares under and during the period referred to above without the Shareholders having any preferential subscription rights.

When the Unlimited Shareholder effects an increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this Article in order to record the change and the Unlimited Shareholder is authorised to take or to authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with Luxembourg law.

The authorised or issued capital of the Company may be increased or reduced in compliance with the Luxembourg law.

The A Shares are reserved for subscription by Limited Shareholders qualifying as well informed investors (the "Well Informed Investors") as defined in the prospectus of the Company as approved by the Commission de Surveillance du Secteur Financier and as may be amended from time to time (the "Prospectus").

**Art. 6. Issue of shares.** The subscription price of the A Shares and the B Shares shall be paid in full on issue.

The Shareholders, may, from time to time, enter into an Investment and Shareholders' Agreement (hereafter referred to as the "Shareholders' Agreement"). Such Shareholders' Agreement shall contain commitments by the Limited Shareholders to subscribe for additional A Shares.

For the purpose of these Articles, "Committed Contributions" shall mean in respect of each Limited Shareholder, the aggregate amount which the relevant Limited Shareholder has undertaken or will undertake to invest in the Company, as set out in the deed of adherence of the Shareholders' Agreement executed by that Limited Shareholder. "Total Committed Contributions" shall mean the sum of all Committed Contributions.

Potential investors may commit to subscribe for A Shares at any time following the First Closing Date (as defined in the Prospectus) up to and until the Final Closing Date (as defined in the Prospectus). Any investor who will commit to subscribe for Shares during the period following the First Closing Date until the Final Closing Date is referred to as an "Additional Limited Shareholder".

Additional Limited Shareholders shall undertake to subscribe for and pay up in full, on the date fixed by the Unlimited Shareholder for the capital increase and the issuance of Shares to such Additional Limited Shareholders, a percentage of their Committed Contribution equal to the percentage already drawn down as of that date with respect to the existing Limited Shareholders (except in case a different percentage results from the calculation/accrual of a portion of the first Management Fee) plus interest calculated on such amount from the First Closing Date, at a pro rata temporis rate equal to three percent (3%) until the date of issuance and subscription of the Shares by the relevant Additional Limited Shareholder, it being understood that such interest shall be paid as a subscription surplus, which will be attributed to a free reserve account of the Company.

Should a Divestment (as defined below) occur prior to the Final Closing Date any Additional Limited Shareholder subscribing for Shares after the date of such Divestment may be requested by the Unlimited Shareholder to pay a subscription surplus as determined by the Unlimited Shareholder in accordance with the Auditors (as defined below) which will be attributed to a free reserve account of the Company.

For the purposes of these Articles a "Divestment" shall mean the transactions implemented by the Company in compliance with the decision adopted by the Unlimited Shareholder in order to sell, dismiss or transfer, in any manner whatsoever, the participation acquired in the target companies and/or any assets thereof.

Subsequent to the First Closing Date, upon the Unlimited Shareholder issuing a notice in writing to the Limited Shareholders (for the avoidance of doubt, the notice shall be issued to all Limited Shareholders existing as of the date of such notice and any investors intending to become Additional Limited Shareholders), which notice, if relating to a draw down necessary to implement an Investment (defined below), shall be accompanied by a summary information report describing the proposed Investment (the "Draw Down Notice"), the Limited Shareholders shall make payments in respect of their Committed Contributions, by crediting the account indicated in the Draw Down Notice in immediately available funds within 15 (fifteen) Business Days (defined below) from receipt of such Draw Down Notice. The appropriate number of Shares will then be issued to each Investor.

The Unlimited Shareholder shall require sums to be subscribed for Shares at such time and in such amount (subject to a maximum aggregate payment by each Investor of the amount of its Committed Contributions) as it may determine, provided that (i) no single draw down may be requested for an amount, individually, in excess of 20% (twenty per cent) of the Committed Contributions of the relevant Limited Shareholder, unless a higher amount is requested by the Unlimited Shareholder and not opposed by the Advisory Committee, (ii) subject to the provisions above regarding Additional Limited Shareholders, that each Limited Shareholder can only be required to pay an amount which is in the same proportion as the amount of the Committed Contribution of such Limited Shareholder bears to the amount of the Total Committed

Contribution, (iii) subject to the provisions above regarding Additional Limited Shareholders, the subscription price per A Share and the subscription price per B Share shall be the same as the subscription price per A Share and B Share on the First Closing Date.

The Unlimited Shareholder may determine such further conditions applicable to the Draw Down Notice, as more particularly described in the Prospectus.

**Art. 7. Default.** Failure to comply with requests from the Unlimited Shareholder to pay up in full any additional amount undertaken in the Committed Contributions shall be subject to the penalties stipulated in the Shareholders' Agreement.

If a Limited Shareholder fails to pay to the Company the amount which is the subject of a Draw Down Notice issued in compliance with the terms of the Shareholders' Agreement on or before the date of expiry of such Draw Down Notice, such Limited Shareholder shall pay interest to the Company on the amount outstanding from the date of the due payment up to the date of actual payment thereof at the annual rate equal to EURIBOR + 5% (five per cent), it being understood that such interest shall be paid as a default penalty, which will be attributed to a free reserve account of the Company.

If the unpaid amount, plus interest accrued thereon, pursuant to the foregoing paragraph, is not paid within 30 (thirty) Business Days from the term specified in the Draw Down Notice, an event of default (an "Event of Default") shall have occurred. In this case, the Unlimited Shareholder may cause the Shares of such Limited Shareholder to be forfeited and no further distributions by the Company (whether in cash or in kind) shall be made in respect of such Shares (except as provided hereinafter on termination of the Company). Such a Limited Shareholder shall be deemed to be a "Defaulting Limited Shareholder" and the effect of forfeiture shall be that the rights of such Defaulting Limited Shareholder shall be limited thereafter to payment in redemption of his A Shares at their issue price (including share premium) upon termination of the Company pursuant to Article 27. A Defaulting Limited Shareholder shall have no right to attend or vote at any meetings of the Shareholders or the Advisory Committee and shall have no right to receive any dividends or other distributions (save for the liquidating distribution on termination of the Company pursuant to Article 27). For the avoidance of doubt, without prejudice to any action for damages against any Defaulting Limited Shareholder by the Unlimited Shareholder or pursuant to applicable law, a Defaulting Limited Shareholder shall have no right to remedy the default, by payment or otherwise, nor shall a Defaulting Limited Shareholder have any right for the forfeiture of his Shares to be cancelled or revoked and the Unlimited Shareholder shall be entitled to request the other (non-defaulting) Limited Shareholders, to subscribe for additional A Shares, pro-rata, to their respective Committed Contributions to implement the relevant Investment or fulfill the obligations provided hereunder, up to the monetary amount defaulted by the Defaulting Limited Shareholder, within the limits of each Limited Shareholder's Committed Contribution, as provided for in the Shareholders' Agreement.

Without prejudice to any action for damages against any Defaulting Limited Shareholder by the Unlimited Shareholder or pursuant to applicable law, and notwithstanding the foregoing, if an Event of Default occurs the Unlimited Shareholder shall be entitled to exercise an option (the "Default Option") to purchase (or to designate a third party purchaser, including a Limited Shareholder, hereinafter, the "Designated Entity") the relevant Shares held in the Company by the Defaulting Limited Shareholder pursuant to the terms and conditions set forth below in this Article 7. For the avoidance of doubt, each Limited Shareholder hereby irrevocably grants to the Unlimited Shareholder or such other entity designated by such latter, an option to purchase his A Shares, in the event that such Limited Shareholder has become a Defaulting Limited Shareholder.

If the Unlimited Shareholder is entitled, and intends, to exercise the Default Option, then, subject to any applicable laws, the Unlimited Shareholder shall send a written communication to the Defaulting Limited Shareholder ("Notice of Default") at any time within 30 (thirty) calendar days from the date of the Event of Default (as defined above). The Notice of Default shall require the Defaulting Limited Shareholder to transfer and sell all his A Shares to the Designated Entity, it being understood that the right of first refusal in favor of the other Shareholders set forth in Article 10 shall apply mutatis mutandis. The relevant closing shall occur within 30 (thirty) calendar days from the receipt of the Notice of Default, upon which closing the Defaulting Limited Shareholder shall undertake any actions and execute all documents needed to transfer to and to register in the name of the Designated Entity all A Shares issued to, and registered in the name of, the Defaulting Limited Shareholder at such time. As consideration for the exercise of the Default Option, the Designated Entity, having acquired all of the Defaulting Limited Shareholder's A Shares shall pay to the Defaulting Limited Shareholder, upon the liquidation of the Company, a consideration equal to fifty percent (50%) of the net asset value of the A Shares so transferred; such net asset value will be determined at the time of the liquidation of the Company:

- subject to, cash being available in the Company and, payment of all other liabilities of the Company, and also
- subject to such deduction as may be necessary to compensate the non-defaulting Limited Shareholders in respect of any additional liabilities (including tax).

Moreover, payment of the consideration shall be conditional upon the fact that the Designated Entity acquiring the A Shares has actually received, upon the liquidation of the Company, in respect of the A Shares so purchased, the total amount of the Committed Contribution actually paid by the Defaulting Limited Shareholder. It is understood that the Designated Entity shall replace the Defaulting Limited Shareholders in any and all obligations (including without limitation payments of outstanding Committed Contributions) provided hereunder including those which have led to the Event of Default.

For the purpose of these Articles "Defaulting Limited Shareholder(s)" shall mean (a) Limited Shareholder(s) who did not comply with requests from the Unlimited Shareholder to pay up in full any additional amount, plus interest accrued thereon, undertaken in the Committed Contributions within thirty (30) Business Days from the term specified in the Draw Down Notice and whose Shares have consequently been forfeited from any rights.

For the purpose of these Articles, "Business Day" shall mean any day, which is not a Saturday, Sunday or public holiday in Luxembourg.

**Art. 8. Liability of the holders of shares.** The Unlimited Shareholder, holding all of the B Shares, shall have unlimited liability for all the liabilities of the Company which cannot be met out of the assets of the Company.

The Limited Shareholders, holding only A Shares, shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity other than by exercising their rights as Limited Shareholders in general meetings and shall have no personal obligation for the debts or liabilities of the Company and shall not be required to contribute to the assets of the Company on a winding up except for their liabilities under any Committed Contributions according to Article 27, Section D, provided that they do not act as manager or representative of the Company.

**Art. 9. Form of shares.** Shares will only be issued in registered form to Well Informed Investors upon acceptance of their subscriptions by the Unlimited Shareholder and subject to the receipt by the Company of payment in full in respect of such Shares and in compliance with the "Know Your Client" rules to which the domiciliation and central administration agent of the Company is subject.

Any Shareholder may, upon acceptance of the subscription and receipt of payment in respect of such Shares by the Company, be sent a confirmation of its shareholding, upon request.

All issued Shares shall be registered in the register of Shareholders (hereafter referred to as the "Register"), which shall be kept by the Unlimited Shareholder or by one or more persons designated for such purpose by the Unlimited Shareholder at the registered office of the Company and the Register shall contain the name of each Shareholder, his country of residence or elected domicile, address or registered office, the number and classes of Shares held by it and the subscription price for each such Share (including share premium, if any).

Every Shareholder must provide the Unlimited Shareholder with an address to which all notices and announcements from the Company may be sent. Such address will also be entered in the Register. If any Shareholder does not provide such address, the Unlimited Shareholder may permit a notice to this effect to be entered in the Register and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Unlimited Shareholder from time to time, until another address shall be provided to the Unlimited Shareholder by such Shareholder.

Any Shareholder may, at any time, change its address as entered in the Register by means of a written notification to the Company at its registered office or to such other address as may be determined by the Unlimited Shareholder from time to time.

**Art. 10. Restrictions on transfer of shares.**

10.A. Each of the Shareholders shall not sell, assign, transfer, pledge or in any other manner dispose, including by way of contribution, merger, spin-off, liquidation or dissolution (hereafter referred to as the "Transfer"), in whole or in part, its Shares in favour of any third party (including another Shareholder) for a five (5) years period from the date of their subscription (hereafter referred to as the "Lock-Up Term"). It is agreed that the Lock-Up Term will not apply in case of the Unlimited Shareholder's exercise of a Default Option under Article 7 and in the case set out in 10.C.7 below.

10.B. After the expiration of the Lock-Up Term, every Transfer of Shares shall be effected by written declaration of transfer to be inscribed in the Register, such declaration to be dated and signed by the transferor and the transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor. The Company may accept, and inscribe into the Register, any transfer resulting from correspondence or other documents satisfactory to the Unlimited Shareholder establishing the agreement of the transferor and the transferee.

10.C. After the expiration of the Lock-up Term, Shares may be transferred only subject to the following terms and conditions:

1. A Limited Shareholder (hereafter referred to as "the Selling Shareholder") wishing to Transfer any or all of its Shares (hereafter referred to as "the Offered Shares") to another Limited Shareholder or to a bona fide third party offeror (hereafter referred to as "the Offeror") must give notice of such fact to the Unlimited Shareholder setting out the details of the Offered Shares (class, number, identity of the Offeror, conditions for payment and any other material conditions) and of the price per offered Share as offered by the Offeror; it being understood that such offer must be on terms that are final and binding on acceptance. The Unlimited Shareholder shall, within fifteen (15) calendar days of receipt of such notice, offer the Offered Shares to the other Limited Shareholders in proportion to their respective Committed Contributions. The Offered Shares shall be offered at a price per offered Share and on the same terms and conditions as offered by the Offeror (hereafter referred to as "the Agreed Terms") and the offer shall be open for acceptance for such period as the Unlimited Shareholder shall reasonably determine, being not less than thirty (30) calendar days and not more than ninety (90) calendar days from the notification by the Unlimited Shareholder (the "Offer Period").

2. Any Limited Shareholder intending to accept such offer (each, an "Accepting Shareholder") shall, before the end of the Offer Period, notify in writing its intention in this respect to the Unlimited Shareholder (with copy to the Selling Shareholder) and such notice shall oblige each Accepting Shareholder to purchase the Offered Shares at the Agreed Terms for their whole outstanding amount or, in case there is more than one Accepting Shareholder, pro rata on the basis of the ratio between (i) an Accepting Shareholder's Committed Contributions and (ii) the aggregate amount of the Committed Contributions of all Accepting Shareholders.

3. The Unlimited Shareholder shall, at the end of the Offer Period, notify the Selling Shareholder of the number of the Shares purchased by each Accepting Shareholder in accordance with the ratio set out in 10.C.2 above. The Selling Shareholder shall, subject to Article 10.C.4, sell the Offered Shares to the Accepting Shareholders, that shall purchase them, by and no later than thirty (30) calendar days after the end of the Offer Period.

4. Any transfer of A Shares, whether to the other Limited Shareholders or to an Offeror, shall require the prior approval of the Unlimited Shareholder who may in its discretion and without assigning any reason therefor decline to approve or register such transfer provided that, if the Unlimited Shareholder refuses to approve or register such transfer, it shall procure within one (1) month from the date of such refusal that itself or some person nominated by it shall offer to acquire the Shares to which the transfer relates on the Agreed Terms or cause the Company to acquire such Shares on the Agreed Terms subject to the applicable provisions of Luxembourg law.

5. On any transfer of Shares, the Offeror shall enter into a deed of adherence agreeing to be a party to the Shareholders' Agreement and to be bound by its terms and conditions as if it were the Selling Shareholder and shall undertake any and all outstanding obligations of the Selling Shareholder in respect of the Shares to be transferred. In particular its Committed Contributions (under the deed of adherence) will be equal to that proportion of the Committed Contributions of the Selling Shareholder as the amount of the Offered Shares purchased by the transferee bears to the amount of the Shares held by the Selling Shareholder prior to such transfer. The Committed Contributions of the Selling Shareholder shall be decreased by the amount of the Committed Contributions assumed by the Offeror pursuant to this Article 10.C.5. On any transfer of Shares to a Limited Shareholder, the acquiring Limited Shareholders shall enter into an amendment agreement to the deed of adherence already entered into by it, to reflect the changes to its Committed Contributions. For the avoidance of doubt the Offeror shall be a Well Informed Investor and shall comply with all "Know Your Client" rules to which the domiciliation and central administrative agent of the Company is subject.

6. The provisions of Articles 10.A. and 10.C. above - except as specified below - shall not apply in case of a transfer of Shares by a Limited Shareholder to an Affiliate (as defined below) of such Limited Shareholder. The Unlimited Shareholder shall have to verify the existence of such relationship between the Limited Shareholder intending to transfer the Shares and the proposed transferee.

The provisions of Article 10.C.5. above shall apply also in case of a transfer pursuant to the first paragraph of this Article 10.C.6..

For the purpose of these Articles, "Affiliate" shall mean (i) a company which, directly or indirectly controls, is controlled by, or is under common control of the relevant individual or corporation referred to in the context in which such term is used; (ii) the spouse, child or sibling of the relevant individual referred to in the context in which such term is used; (iii) the spouse, child or sibling of the individual that directly or indirectly controls the company referred to in the context in which such term is used; (iv) a company where the spouse, child or sibling of the individual referred to in the context in which such term is used directly or indirectly controls such company; (v) a company controlled by the spouse, child or sibling of the individual that controls the company referred to in the context in which such term is used; it being understood that "control" means the ownership of more than 50% (fifty per cent) of the shares carrying voting rights of a company.

For the avoidance of doubt the Affiliate shall be a Well Informed Investor and shall comply with all "Know Your Client" rules to which the domiciliation and central administrative agent of the Company is subject.

7. In case a Limited Shareholder's continued investment in the Company becomes illegal (for whatever reason), and this Limited Shareholder (which will be referred to in this case as an "Illegal Investor") does not reach a binding agreement to transfer all its Shares to an Offeror within sixty (60) calendar days, the Unlimited Shareholder shall be entitled to exercise an option to purchase (or to designate a third party purchaser, including a Limited Shareholder) the relevant Shares held by the Illegal Investor pursuant to the following terms and conditions:

(i) the right of first refusal in favour of the other Shareholders, set forth in Clauses 10.C.1 through 10.C.4 hereof shall apply mutatis mutandis in the case of the Illegal Investor finding its own Offeror and also in the case of the Unlimited Shareholder designating a third party purchaser to purchase the relevant Shares;

(ii) the price per Share to be paid by the Unlimited Shareholder or by any entity designated by it shall at least equal the net asset value of such Shares to be determined by the Unlimited Shareholder or by the agent designated by the Unlimited Shareholder to calculate the net asset value, in accordance with these Articles; and

(iii) the provisions of Clause 10.C.5 shall be complied with.

**Art. 11. Further restriction on the shares.** The Limited Shareholders shall not permit the Shares to become subject to any liens, charges, security interests or encumbrances, except as set forth in these Articles.

**Art. 12. Redemption and Conversion of shares.** The Company is a closed-ended company and thus unilateral redemption requests by the Shareholders may only be accepted by the Company in cases provided for by the present Articles.

The Company, however, may redeem Shares whenever the Unlimited Shareholder considers redemption to be in the best interests of the Company in accordance with the Prospectus. Any such redemption will be considered a distribution in the context of the determination of the rights of the holders of A Shares pursuant to the distribution policy as more particularly described in the Prospectus and the rules of Article 26 shall apply.

In addition thereto, the A Shares will be redeemed compulsorily if a Shareholder ceases to be or is found not to be a Well-informed Investor.

The redemption price for Shares redeemed compulsorily shall be the Net Asset Value per Share of the relevant class determined in accordance with the provisions of Article 30 as at the Valuation Day specified by the Unlimited Shareholder in its discretion, less an amount equal to any expenses and charges attributable to the relevant class of Shares which will be incurred upon the disposal of the Company's investments as at the date of redemption in order to fund such a redemption.

The Company shall have the right, if the Unlimited Shareholder so determines and in accordance with the Prospectus to satisfy payment of the redemption price, by a contribution in kind by allocating to the Limited Shareholder investments from the portfolio of assets of the Company equal to the value of the Shares being redeemed. The nature and type of assets to be transferred in such case shall be determined on a fair and reasonable basis and without prejudicing the interests of the other Limited Shareholders of the Company and the valuation used shall be confirmed by a special report of the independent auditor of the Company.

Any Share redeemed by the Company may not be reissued and shall be cancelled in conformity with applicable law.

Conversion of Shares from one class into another is not permitted.

**Art. 13. Voting rights.** Each Share carries one (1) vote at all meetings of Shareholders.

All Shares will vote as one class provided that where a resolution at a general meeting of Shareholders is such as to change the rights attaching to a particular class of Shares, the resolution, in order to be valid, must fulfil the conditions as to attendance and majority set out in Article 16 in respect of such class.

**Art. 14. Meetings of the shareholders.** Any regularly constituted meeting of Shareholders shall represent the entire body of the Company's Shareholders. It shall have the power to order or ratify acts relating to the operations of the Company, provided that no resolution shall be validly passed unless favourably voted and duly approved by the Unlimited Shareholder except for resolutions in relation to the removal of the Unlimited Shareholder in accordance with Article 18.

**Art. 15. Time and Venue of meetings.** The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the first Thursday of the month of June at 2.00 p.m. and for the first time in 2014.

If such day is not a Business Day, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day.

Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notice of meeting. The Unlimited Shareholder may, whenever it thinks fit, convene an extraordinary general meeting of Shareholders. The Unlimited Shareholder must convene an extraordinary general meeting upon the written request of Limited Shareholders holding not less than ten per cent (10%) of the nominal value of the issued capital.

**Art. 16. Conduct of meetings.** All general meetings shall be presided over by a representative of the Unlimited Shareholder except for in the case of conflict of interest. In the case of a conflict of interest at the level of the Unlimited Shareholder, the Limited Shareholders present or represented and voting at a general meeting shall, by simple majority, decide upon who should preside the meeting.

The quorum and vote required by law shall govern the general meetings of Shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Except as required by law or as otherwise provided for in Article 28, resolutions at a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and represented and voting, it being understood that any resolution shall validly be adopted only with the approval of the Unlimited Shareholder, except a resolution taken pursuant to Article 18.

Any decision (A) to modify (i) the Management Fee, (ii) the Distribution Policy; (iii) the Investment Policy (as each term is defined in the Prospectus) or (B) affecting the rights of the Shareholders shall be approved by the Limited Shareholders representing at least 80% of the total Committed Contributions and with the consent of the Unlimited Shareholder.

Any decision to give up the SICAR's status shall be taken at the unanimous consent of all the Shareholders.

The Unlimited Shareholder may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders in order for them to take part in any meeting of Shareholders.

**Art. 17. Notice of meeting.** Shareholders will meet upon notice by the Unlimited Shareholder (whether the meeting is at the Unlimited Shareholder's or the Limited Shareholders' request). Such meeting shall be convened in accordance with applicable law.

**Art. 18. Management of the company.**

18.1 The Company shall be managed by the Unlimited Shareholder, a company organised under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg.

18.2 Limited Shareholders holding at least 80% of the Total Committed Contributions may, by resolution at a meeting convened and held in accordance with Articles 15 to 17 remove the Unlimited Shareholder without the consent of the Unlimited Shareholder. It being understood that for the calculation of the 80% majority, the Committed Contributions of the Limited Shareholders that are also shareholders of the Unlimited Shareholder shall not be taken into account. Such removal of the Unlimited Shareholder shall be without prejudice:

(i) to the right of the Unlimited Shareholder to receive compensation for the termination of its appointment in the amount of two times the Management Fee (or drawings on account thereof) in respect of the Accounting Period (as defined in Article 25 below) immediately prior to the Accounting Period in which termination occurs; and

(ii) to the right of the Unlimited Shareholder to receive compensation for the value attached to its B Shares as of the date of its removal.

18.3 The Unlimited Shareholder may be removed in like manner at any time without compensation for termination of its office if such termination is as a result of the Unlimited Shareholder's, the advisory companies' (appointed by the Unlimited Shareholder) fraud, gross negligence, willful misconduct, bad faith or reckless disregard of their obligations and duties as well as in case of liquidation of the Unlimited Shareholder or illegality of the Unlimited Shareholder's continued investment in, or management of, the Company.

18.4 In case of removal in accordance with Article 18.2 or 18.3, the Unlimited Shareholder shall also procure that all B Shares held by it at the time it is removed from office are forthwith transferred to any successor unlimited shareholder that may be appointed to manage the Company in accordance with applicable law and shall sign all acts, contracts and deeds and in general do all things that may be necessary to implement such transfer.

18.5 Should the Unlimited Shareholder transfer all of its B Shares, pursuant to Article 18.4, the Limited Shareholders shall procure that a successor unlimited shareholder (including themselves if they so wish, in which case they will no longer be considered as Limited Shareholders but as unlimited shareholders) acquires the B Shares to which the transfer relates at the Removal Agreed Terms (as defined below), by providing to the Unlimited Shareholder a binding agreement pursuant to which such third purchaser (i.e., Limited Shareholder(s) or Offeror) undertakes to purchase and pay the Shares at the Removal Agreed Terms.

18.7 In any case, any transfer of B Shares shall be conditional upon the successor unlimited shareholder (i) accepting to be appointed as Unlimited Shareholder and signing and executing all agreements, acts and deed to which the Unlimited Shareholder is a party, including, without limitation, the agreement between the Unlimited Shareholder and the Company (the "Management Agreement"), and (ii) being approved by the Luxembourg authority for supervision of the financial sector.

The "Removal Agreed Terms" shall be the fair value of the B Shares calculated by the Auditors also taking into consideration the value of the carried interest matured and attached to the B Shares as of the date of the general meeting approving the removal of the Unlimited Shareholder.

The Unlimited Shareholder undertakes not to resign from its capacity as Unlimited Shareholder of the Company, except in the event the Unlimited Shareholder's continued investment in or management of the Company becomes illegal for whatever reason.

**Art. 19. Powers of the unlimited shareholder.** The Unlimited Shareholder shall have exclusive responsibility for the management of the business and affairs of the Company and shall have the power and authority to do all things necessary to carry out the purposes of the Company and shall devote as much of its time and attention thereto as shall reasonably be required for the management of the business and affairs of the Company and shall carry on and manage the same with the assistance from time to time of such agents, assistants or other employees of the Company as it shall deem necessary.

In particular the Unlimited Shareholder shall be entitled to divest the Company's portfolio, as its sole discretion, in the manner as described in the Prospectus.

The Limited Shareholders shall take no part in the management of the business and affairs of the Company and shall have no right or authority to act for the Company or to take any part in, or in any way to interfere in, the conduct or management of the Company other than exercising their voting rights as Limited Shareholders or members of the Advisory Committee, as the case may be. In particular, under no circumstances, shall the Limited Shareholders resolve, approve or veto single Investments of the Company, which shall fall solely within the ambit of the Unlimited Shareholder's responsibility.

**Art. 20. The unlimited shareholder's interest in transactions of the company – Exclusivity.** The functions and duties which the Unlimited Shareholder undertakes on behalf of the Company shall be exclusive and the Unlimited Shareholder may not perform similar functions and duties for others provided that the Unlimited Shareholder shall be entitled to

launch any additional private equity fund (i.e. an additional vehicle, separate from the Company), once the total cumulative amount of the drawn down contributions has reached at least seventy per cent (70%) of the Total Committed Contributions.

**Art. 21. Remuneration of the unlimited shareholder.** In consideration of the services that the Unlimited Shareholder will provide to the Company, the Company shall pay to the Unlimited Shareholder, a yearly management fee calculated in accordance with the Management Agreement, as same may be amended from time to time (hereafter referred to as the "Management Fee").

**Art. 22. Signatories.** Vis-a-Vis third parties the Company will be bound by the sole signature of the Unlimited Shareholder or by such individual or joint signature(s), as the Unlimited Shareholder shall determine, of such other persons to whom authority may have been delegated by the Unlimited Shareholder.

**Art. 23. Advisory committee.**

23.1 The Unlimited Shareholder, in carrying out its management functions, shall be advised by an Advisory Committee to be appointed by the Unlimited Shareholder, and to be composed of a number of members ranging from five (5) to thirty (30).

The Unlimited Shareholder shall appoint all members of the Advisory Committee, the majority of which shall be representative of the Limited Shareholders, in accordance with these Articles and the Shareholders' Agreement. The chairman of the Advisory Committee (appointed by the members of the Advisory Committee at their first meeting) and the Unlimited Shareholder shall have the right to convene the meetings as set forth herein below in Article 23.8, as well as to participate in all meetings providing any necessary clarifications or explanations to the members of the Advisory Committee. It is further provided that any member of the Advisory Committee, holding the office of director of the Unlimited Shareholder shall have no voting rights in any resolution whatsoever of the Advisory Committee and shall not be taken into account for the determination of the relevant voting quorum. Within sixty (60) calendar days from its formation, the Advisory Committee will appoint, from amongst its members, a sub-committee comprising of five (5) people. This sub-committee shall be empowered to make decisions on all the relevant matters

23.2 Each member of the Advisory Committee shall remain in office until the dissolution of the Company, unless such member has died, has voluntarily resigned or has been dismissed (with or without cause).

23.3 Any member of the Advisory Committee which has been appointed upon designation of a Limited Shareholder that has become a Defaulting Limited Shareholder, shall forthwith cease his or her office as member of the Advisory Committee.

If any of the members of the Advisory Committee ceases his/her office, for any reason whatsoever, such member shall be promptly replaced by a member designated in compliance with Article 23.1 above.

23.4 The Advisory Committee shall participate in the promotion of the Company, expressing its opinions to the board of directors of the Unlimited Shareholder. In particular, the Advisory Committee shall have the duty and power to:

(i) evaluate and express opinions, suggestions and proposals on the strategy and policy of the Unlimited Shareholder in connection with the implementation of Investments and Divestments,

(ii) evaluate and express opinions, suggestions and proposals on the economic macro-trends at a worldwide level, which may affect the strategy of the Unlimited Shareholder;

(iii) oppose to the implementation of (a) any Investment which requires the use of drawn down contributions in an amount exceeding twenty percent (20%) of the Total Committed Contributions (hereafter referred to as the "Concentration Threshold"); (b) any request of draw-downs in excess of forty per cent (40%) of the Committed Contribution of the relevant Limited Shareholders and (c) any Investment implying a material conflict of interest as specified in the Shareholders' Agreement, all of them to be exercised by resolution, within and not later than fifteen (15) calendar days from the receipt of all relevant information and data concerning the proposed Investment or Divestment or the relevant request, as the case may be;

(iv) evaluate and express an opinion on the sale of any Investments which required the use of Committed Contributions in an amount exceeding the Concentration Threshold; and

(v) approve the completion of any transaction with related parties as more particularly described in the Prospectus.

The Advisory Committee is an advisory organ and is not in any way responsible for the management of the Company or any decision making relating thereto.

For the purposes of these Articles "Investments" shall mean the transactions implemented or to be implemented by the Company, in compliance with the decisions resolved by the Unlimited Shareholder, in order to acquire - in any manner whatsoever including without limitation, acquisition of stakes, acquisition of assets or going concerns, subscription of capital increase - a participation in any corporation, partnership or entity in any whatsoever form (i.e. a target company), or any assets thereof, in compliance with the investment policy set out in the Shareholders' Agreement and in compliance with the SICAR Law and "Investment" shall be construed accordingly.

23.5 The members of the Advisory Committee shall perform all duties as indicated herein and shall not be entitled to receive any remuneration for their activity from the Company.

23.6 No member of the Advisory Committee shall be liable to any Shareholder for any action taken or omitted to be taken in good faith by him/her in connection with his/her participation in the Advisory Committee.

23.7 The Advisory Committee shall meet:

(i) any time as is necessary to discuss or resolve on a conflict of interest issue in connection with an Investment/ Divestment pursuant to the Shareholders' Agreement;

(ii) any time necessary to resolve upon the matters set forth under Article 23.4 hereof;

(iii) any time the chairman deems the meeting necessary or opportune for any activity of the Company; or

(iv) if so required by the Unlimited Shareholder.

For this purpose, the chairman shall send a notice of call, by fax or registered letter, to all the other members of the Advisory Committee, at least fifteen (15) Business Days, or, in case of urgency, at least five (5) Business Days, prior to the date of the meeting, indicating the place and time of the meeting and the agenda thereof.

Any meeting of the Advisory Committee shall be called by Unlimited Shareholder, the chairman or, in any case, upon request of at least three (3) members of the Advisory Committee.

23.8 The meetings of the Advisory Committee shall be held in Europe or in the People's Republic of China at the place and time, as specifically indicated in the notice of call. The meetings of the Advisory Committee may be held also by conference call or by videoconference or as set forth in the present Articles. In cases of urgency, resolutions approved and signed by all members of the Advisory Committee shall have the same effect as resolutions voted at a meeting of the Advisory Committee.

23.9 The Advisory Committee shall adopt any resolutions with the favourable vote of the majority of the members of the Advisory Committee in attendance (counted by head) at the relevant meeting, other than, in accordance with Article 23.1 above, members holding the office of director of the Unlimited Shareholder, provided however that at least one of the favourable votes belongs to a member appointed upon designation of the Limited Shareholders. No quorum is required for the validity of the meeting.

#### **Art. 24. Investment committee.**

24.1 The Unlimited Shareholder, in carrying out its management functions, will be assisted by an investment committee (the "Investment Committee").

24.2 The Unlimited Shareholder will form the Investment Committee and appoint its members in accordance with section E below.

24.3 The Investment Committee shall review and evaluate Investments, make recommendations with respect to the Investments or Divestments (including secondary market dispositions), monitor Investments on an on-going basis and provide advice to the Unlimited Shareholder, it being understood that the Investment Committee is an advisory organ and is not in any way responsible for the management of the Company or any decision making relating thereto. In particular the Investment Committee shall:

(i) review and evaluate the assets acquired through each Investment and the price paid for them;

(ii) review and evaluate the way in which each Investment is structured;

(iii) review and evaluate the amount and type of financing the Company obtains in connection with each Investment;

(iv) ensure that the anticipated return from each Investment is consistent with achievement of the return targeted.

24.4 All decisions on Investments are subject to the due diligence of the Investment Committee without prejudice to applicable law.

24.5 The Investment Committee shall be initially composed of those members set out in the Shareholders' Agreement.

24.6 The members of the Investment Committee shall establish and agree on rules of procedure in order to perform all duties as indicated herein.

24.7 The Investment Committee shall adopt resolutions, including the resolution on the rules of procedure, with the unanimous vote of its members.

**Art. 25. Accounting year, Accounts.** Each accounting period (hereafter referred to as the "Accounting Period") of the Company shall begin on the first of January of each year and shall terminate on (and including) the thirty-first of December of the same year, with the exception of the first accounting year which shall begin on the date of incorporation of the Company and shall end on (and including) 31st December 2013.

The Unlimited Shareholder shall prepare, or shall procure some duly qualified firm or person to prepare, the financial statements of the Company in respect of each Accounting Period in accordance with generally accepted accounting principles and the provisions of Luxembourg law, including a balance sheet and profit and loss account. The accounts shall be denominated in EURO. The accounts will be audited by a firm of authorised auditors (réviseur d'entreprises agréé) (hereafter referred to as "the Auditor(s)") appointed by the general meeting of Shareholders. A set of the audited accounts including the report of the Auditors shall be furnished to each Shareholder at least fifteen (15) calendar days prior to the annual general meeting of the Company.

Within one hundred and twenty (120) calendar days of the end of each Accounting Period and of the end of each semester ending on 30th June, the Unlimited Shareholder shall prepare, or procure to be prepared, and send, or procure

that there is sent, to each Shareholder a report comprising a statement of the Investments and other property and assets of the Company forming part of the Company's assets as at the end of such period and details of the Investments purchased and of the Investments sold and otherwise disposed of during the relevant period. The report relating to the end of each Accounting Period shall be audited by the Auditor(s) and shall be published in accordance with Luxembourg law, within six (6) months of the end of the Accounting Period.

Shareholders shall be informed, at least once every six months, of the Net Asset Value (as defined in Article 29) of their Shares, calculated in accordance with these Articles.

**Art. 26. Payment of dividends - Distributions.** The right to dividends or distribution with respect to each class of Shares as well as the payment of interim dividends are determined by the Unlimited Shareholder and further described in the Prospectus. The Unlimited Shareholder may pay dividends or distributions in cash or in kind in accordance with the provisions of the Prospectus. Payments of dividends or distributions may not cause the net assets of the Company to fall below the minimum capital requirements as determined by the SICAR Law.

**Art. 27. Termination and Liquidation.**

27.1 The Company shall cease to carry on business on the tenth anniversary of its date of incorporation subject to such extension(s) for a period or consecutive periods not exceeding in the aggregate 2 (two) years as provided in Article 2 and shall be wound up as soon as practicable thereafter.

The Company may also cease to carry on business and be wound up as soon as practicable thereafter prior to the tenth anniversary of its date of incorporation upon a resolution of the Shareholders agreeing to the winding up of the Company passed with the favourable vote of the Unlimited Shareholder and subject to the quorum and majority requirements necessary for an amendment to these Articles.

The Company will be wound up upon the happening of any of the following events:

(i) the removal of the Unlimited Shareholder in its capacity as the associé gérant commandité of the Company pursuant to Luxembourg law and/or these Articles, unless it is replaced by another successor unlimited shareholder at a Shareholders' meeting; or

(ii) at any time at the discretion of the Unlimited Shareholder and upon proposal by the Unlimited Shareholder to the general meeting of Shareholders, giving due consideration to the performance of the Company's Investments following the end of the Investment Period.

For the purposes of these Articles "Investment Period" shall mean the period starting on the First Closing Date and ending on the fifth anniversary of such date, during which the Investments will be implemented. The period can be extended for one additional year, i.e. until the sixth anniversary of the First Closing Date pursuant to a resolution of the Unlimited Shareholder, who at its sole discretion, deem such extension to be necessary and in the best interest of the Company. One further year of extension will be possible with the consent of Limited Shareholders holding together at least seventy per cent (70%) of Total Committed Contributions.

27.2 In the event of a winding up of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators, approved by the Luxembourg authority for supervision of the financial sector, (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of Shareholders approving such winding up in accordance with Luxembourg law. Such meeting shall determine their powers and their remuneration.

27.3 (1) The net proceeds of liquidation (whether consisting of cash or of any assets) shall be distributed by the liquidators in accordance with the rules set forth in the Prospectus.

27.3 (2) Upon winding-up of the Company, the liquidators named by the meeting of Shareholders shall be entitled to make distribution of assets in kind subject to the relevant provisions of Luxembourg law.

27.4 In the event of insolvency of the Company, the liability of the Limited Shareholders shall be limited to the winding up or liquidation amount not yet paid in of the Shares subject to the terms of the subsequent paragraph.

In the event that the Company is unable to pay all of its debts, liabilities or obligations on its winding up or liquidation, each Limited Shareholder shall, upon the Unlimited Shareholder's written request, be required to subscribe for and pay up those Shares forming that part of its Committed Contributions which it has not, at that date, already subscribed. Each Limited Shareholder undertakes to make such subscriptions and relevant payments as requested by the Unlimited Shareholder.

**Art. 28. Amendment of the articles.** These Articles may be amended from time to time, upon approval of the Unlimited Shareholder, by a resolution of the Shareholders taken in a general meeting, subject to the following quorum and voting requirements.

The meeting may validly deliberate only if Shareholders holding at least one half in nominal value of the issued capital are present, either in person or by proxy, and if the agenda indicates the proposed amendments to the Articles as well as, if applicable, the text of the amendments relating to the object or the form of the Company. If the quorum requirement is not fulfilled, a second meeting may be convened, in accordance with applicable law. Any convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the result of the preceding meeting. The second meeting may validly deliberate, irrespective of the portion of the share capital represented. In both meetings, resolutions must be approved by at least eighty percent (80%) of the votes expressed. Votes "expressed" does not include votes attached to Shares for which the

Shareholder did not participate in the vote or abstained or for which there was a blank or null vote which are not taken into account for computation of the eighty percent (80%) majority.

**Art. 29. Calculation of the net asset value.** The net asset value (the Net Asset Value") of each class of Shares of the Company is the amount estimated as being attributable to the Shareholders on the basis of the current value of the underlying Investments and other assets and liabilities of the Company.

The Net Asset Value will be determined, under the responsibility of the Unlimited Shareholder, in the Company's reference currency (as determined in the Prospectus) at least, on a semi-annual basis as at June 30<sup>th</sup> and December 31<sup>st</sup> (each a "Valuation Day").

The Company or any delegated service provider will compute the Net Asset Value per Class as follows: each Class participates in the Company proportionally to the portfolio and distribution entitlements attributable to that Class. The value of the gross assets attributable to a particular Class on a given Valuation Day reduced by the liabilities of the Company attributable to that Class on that Valuation Day represents the Net Asset Value attributable to that Class on that Valuation Day.

The Net Asset Value per Share of that Class on a Valuation Day equals the total Net Asset Value of that Class on that Valuation Day divided by the total number of Shares of that Class then outstanding on that Valuation Day.

The value of the net assets of the Company is equal to the difference between the value of its gross assets and its liabilities.

The value of the assets of the Company shall be determined as follows:

(i) the value of any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid, and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be received in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the Unlimited Shareholder may consider appropriate in such case to reflect the fair value thereof;

(ii) any transferable security and any money market instrument negotiated or listed on a stock exchange or any other organised market shall be valued on the basis of the last known price, unless such price is not representative, in which case the value of such asset shall be determined, in accordance with the Valuation Guidelines for Private Equity and Venture Capital established by the European Venture Capital Association (EVCA), on the basis of its fair value estimated by the Unlimited Shareholder with prudence and good faith;

(iii) un-listed securities or securities not negotiated on a regulated market shall be evaluated on the basis of the fair value. The fair value, for un-listed securities or securities not negotiated on a regulated market shall be determined according to the Valuation Guidelines for Private Equity and Venture Capital" established by EVCA. In particular, upon Investment, assets shall be valued at their acquisition cost (i.e. purchase price plus other acquisition cost). Following a limited period of time from the date of the Investment (at least equal to one year), Investments shall be valued, under certain conditions, considering also the following criteria:

i. Price of recent investments: where there has been any recent investment in the portfolio entity, the price of that investment will provide a basis of the valuation exercise;

ii. Evaluation based on entity values: whereby the value of an entity is made on the present value of certain expected items, including but not limited to, cash flows, earnings before or after taxes and operating income;

iii. Multiples: the application of earnings multiples deducted by comparable target companies to the earnings of the entity being valued in order to derive an entity value, including, but not limited to, the price/earnings (P/E) multiple, the Enterprise Value/earnings before interest and tax (EV/EBIT) multiple and depreciation and amortisation (EV/ EBITDA);

iv. Discounted cash flow models.

(iv) the value of any other assets of the Company shall be determined on the basis of the acquisition price thereof including all costs, fees and expenses connected with such acquisition or, if such acquisition price is not representative, on the fair value thereof determined prudently and in good faith and in accordance with the Luxembourg General Accepted Accounting Principles ("Lux GAAP").

In the event it is impossible or inadequate to carry out a valuation in accordance with the above rules owing to extraordinary circumstances or events, the Unlimited Shareholder, exercising prudence and acting in good faith, is entitled to use other generally recognised valuation principles in order to reach what it believes to be a fair evaluation in the circumstances and in accordance with the Lux GAAP.

The Net Asset Value per each Class as of any Valuation Day shall be made available to the holders of A Shares at the registered office of the Company as soon as reasonably practicable after the relevant Valuation Day.

**Art. 30. Suspension of the net asset value.** The Unlimited Shareholder may temporarily suspend the calculation of the Net Asset Value of each class of Shares in exceptional cases where circumstances so require and provided the suspension is justified having regard to the interests of the Shareholders. In particular, the Unlimited Shareholder may suspend the determination of the Net Asset Value during:

i) any period, other than ordinary holiday or customary closings, when any market or stock exchange is closed, or when transactions are suspended, restricted or are subject to significant short term fluctuations and such is the main market or stock exchange for a significant part of the Company's assets;

ii) any period when an emergency exists, such as a political, economic, military, financial, social emergency or a strike or an event of force majeure beyond the control or responsibility of the Unlimited Shareholder, as a result of which it is impossible to dispose of investments which constitute a substantial portion of the assets of the Company; and

iii) any period when remittance of monies which will or may be involved in the realisation of or in the payment for any investments on behalf of the Company cannot, in the opinion of the Unlimited Shareholder, be carried out at the normal rates of exchange.

It is prohibited to issue or redeem Shares during the suspension period.

Notice of any suspension will be given by the Unlimited Shareholder to the Limited Shareholders.

**Art. 31. Custodian.** The Company will enter into a custodian agreement with a Luxembourg bank (the "Custodian"), which meets the requirements of the SICAR Law.

The Company's securities, cash and other permitted assets will be held in custody by or in the name of the Custodian, which will fulfil the obligations and duties provided for by the SICAR Law.

If the Custodian desires to withdraw, the Unlimited Shareholder shall use its best efforts to find a successor Custodian within two months of the effectiveness of such withdrawal. Until the Custodian is replaced, which must happen within such period of two months, the Custodian shall take all necessary steps for the good preservation of the interests of the Shareholders.

The Unlimited Shareholder may terminate the appointment of the Custodian but shall not remove the Custodian unless and until a successor Custodian shall have been appointed to act in the place thereof.

The duties of the Custodian shall respectively cease:

i) in the case of voluntary withdrawal of the Custodian or of its removal by the Company subject to requirement that the Custodian be replaced in accordance with this Article 30;

ii) where the Custodian or the Company have been declared bankrupt, have entered into a composition with creditors, have obtained a suspension of payment, have been put under court controlled management or have been the subject of a similar proceeding or have been put into liquidation; or

iii) where the Luxembourg authority for supervision of the financial sector withdraws its authorisation of the Company or the Custodian.

**Art. 32. Notices.** Notices which may be or are required to be given hereunder shall be in writing and delivered or sent by facsimile, or by accepted email (except for notices of the Shareholders' Meeting), to the relevant party at the address which may be given in the Shareholders' Agreement, deed of adherence or such other address as may be designated by any other Shareholder by notice addressed to the Company.

Any such notice shall be deemed to have been served as follows:

i) in the case of delivery, on delivery if delivered between 9.00.m. and 5.00 p.m. on a Business Day and, if delivered outside such hours, at the time when such hours re-commence on the next following Business Day;

ii) in the case of facsimile transmission, on the day it is transmitted provided that if that day is not a business day or, being a Business Day, transmission takes place after 5.00. p.m., then at 9.00 a.m. on the next following Business Day.

In proving such service it shall be sufficient to prove that the notice was properly addressed and left at or sent by facsimile transmission to, the place to which it was so addressed.

**Art. 33. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

#### *Subscription and Payment*

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

Name of Subscriber	Number and Class of Shares
1. Private Equity International S.A. . . . .	14,711 A Shares
2. Fondazione Cassa di Risparmio in Bologna . . . . .	1,051 A Shares
3. Fondo Pensione per gli Agenti di Assicurazione . . . . .	1,051 A Shares
4. IMA S.p.A. . . . .	841 A Shares
5. Roland Berger . . . . .	630 A Shares
6. Euro China Ventures II S.A. . . . .	630 A Shares
7. Fondazione Cassa di Risparmio di Udine e Pordenone . . . . .	630 A Shares
8. Vinifin International S.A. . . . .	420 A Shares
9. Gitifin S.r.l. . . . .	420 A Shares
10. Nastrificio Victor S.p.A. . . . .	420 A Shares
11. Merloni Invest S.p.A. . . . .	420 A Shares

12. Paolo Cantarella . . . . .	420 A Shares
13. GMT S.r.l. . . . .	420 A Shares
14. Sergio Stevanato . . . . .	420 A Shares
15. Sacmi Imola S.C. . . . .	420 A Shares
16. Fondazione Cassa di Risparmio di Trento e Rovereto . . . . .	210 A Shares
17. Lucio Stanca . . . . .	105 A Shares
18. Mandarin Capital Management II S.A. . . . .	7,781 B Shares
TOTAL . . . . .	23,219 A Shares 7,781 B Shares

Upon incorporation, (i) the totality of the twenty three thousand two hundred and nineteen (23,219) A Shares were fully paid-up by a contribution in cash of two million three hundred and twenty one thousand nine hundred euro (EUR 2,321,900), of which twenty three thousand two hundred and nineteen euros (EUR 23,219) is allocated to the share capital of the Company and two million two hundred and ninety eight thousand six hundred and eighty one euro (EUR 2,298,681) is allocated to the share premium and (ii) the totality of the seven thousand seven hundred and eighty one (7,781) B Shares were fully paid-up by a contribution in cash of seven thousand seven hundred and eighty one euros (EUR 7,781), allocated entirely to the share capital of the Company.

The amount of two million three hundred and twenty nine thousand six hundred and eighty one euros (EUR 2,329,681) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the undersigned notary.

#### *Transitional dispositions*

The first fiscal year shall begin on the date of formation of the Company and shall terminate on the 31 December 2013.

The first annual general meeting of Shareholders shall be held in 2014.

The first annual report of the Company will be dated December 31, 2013.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately four thousand eight hundred euros (EUR 4,800).

#### *Resolutions*

The above named parties, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted and immediately after the incorporation of the Company, the Shareholders have resolved that:

- 1) The registered office of the Company shall 26-28, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg;
- 2) The independent auditor of the Company shall be Deloitte S.A., with professional address at 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

The term of office of the auditor shall expire at the close of the annual general meeting of Shareholders approving the accounts as of December 31, 2013.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons signed together with Us notary the present deed.

#### **Follows the French version**

L'an deux mille treize, le seize juillet,

Par devant Nous, Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **ONT COMPARU**

1. MANDARIN Capital Management II S.A., une société anonyme constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social situé 26-28, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B168895, ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 11 juillet 2013;

2. PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL S.A., une société anonyme constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis 11-13, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 12 juillet 2013;

3. FONDAZIONE CASSA DI RISPARMIO IN BOLOGNA une association constituée et existante sous les lois d'Italie, ayant son siège social sis via Luigi Farini 15, 40124 Bologne (Italie), ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 11 juillet 2013;

4. FONDAZIONE PENSIONE PER GLI AGENTI PROFESSIONISTI DI ASSICURAZIONE, un fond de pension constitué et existant sous les lois d'Italie, ayant son siège social sis via Tritone 46, 00187 Rome (Italie), ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 10 juillet 2013;

5. IMA S.p.A. une société multinationale constituée et existante sous les lois d'Italie, ayant son siège social sis via Emilia 428-442, 40064 Ozzano dell' Emilia (Italy), ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 juillet 2013;

6. Roland BERGER, né le 22 novembre 1937 à Berlin (Allemagne) résidant à D-81679 Munich (Allemagne) Newtonstrasse 10, ici représenté par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 12 juillet 2013;

7. EURO CHINA VENTURES II S.A., une société anonyme constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis 26-28, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 10 juillet 2013;

8. FONDAZIONE CASSA DI RISPARMIO DI UDINE E PORDENONE une association constituée et existante sous les lois d'Italie, ayant son siège social sis Via Manin 15, 33100 Udine (Italie), ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 11 juillet 2013;

9. VINIFIN INTERNATIONAL S.A., une société anonyme constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social sis 17, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 9 juillet 2013;

10. GITIFIN S.r.l., une société constituée et existante sous les lois d'Italie, ayant son siège social sis via Malta 7c, 25124 Brescia, (Italie) ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 juillet 2013;

11. NASTRIFICIO VICTOR S.p.A., une société constituée et existante sous les lois d'Italie, ayant son siège social sis via Copernico 5, 35028 Piove di Sacco (Italie), ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 juillet 2013;

12. MERLONI INVEST S.p.A., une société constituée et existante sous les lois d'Italie, ayant son siège social sis viale A. Merloni 45, 60044 Fabriano (Italie), ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 9 juillet 2013;

13. Paolo CANTARELLA, né le 4 décembre 1944 à Varallo, résidant à strada Superga 74, 10132 Torino (Italie), ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 9 juillet 2013;

14. GMT S.r.l., une société constituée et existante sous les lois d'Italie, ayant son siège social sis via Trieste 16, 10075 Mathi (Italie), ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 9 juillet 2013;

15. Sergio STEVANATO, né le 20 mars 1943 en Venezia, résidant à via Antonio Vivarini 15, 30100 Zelarino (Italie), ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2013;

16. SACMI IMOLA S.C., une société constituée et existante sous les lois d'Italie, ayant son siège social sis via Selice Provinciale 17/A, 40026 Imola (Italie), ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 10 juillet 2013;

17. FONDAZIONE CASSA DI RISPARMIO DI TRENTO E ROVERETO, une fondation constituée et existante sous les lois d'Italie, ayant son siège social sis via Calepina 1, 38122 Trento (Italie), ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 10 juillet 2013; et

18. Lucio STANCA, né le 20 octobre 1941 en Lucera, résidant à via 11 Settembre 6, 22020 S.Fermo (Italie), ici représentée par Massimo LONGONI, consultant économique, résidant à 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 juillet 2013;

Lesquelles procurations seront signées «ne varietur» par les mandataires de la comparante et le notaire soussigné et resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à commandite par actions (S.C.A.) ayant la qualité de société d'investissement en capital à risque (SICAR), qu'elles déclarent constituer entre eux et dont les statuts sociaux (ci- après les "Statuts") sont rédigés comme suit:

**«Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** La société «Mandarin Capital Management II S.A.» («L'Associé Gérant Commandité»), les souscripteurs et toutes les personnes susceptibles d'acquérir des actions d'une société en commandite par actions, créent une société dénommée «Mandarin Capital Partners II S.C.A. SICAR» (ci-après dénommée «la Société»).

La Société sera régie par la loi du 15 juin 2004 relative aux sociétés d'investissement en capital à risque (la «Loi SICAR»).

#### **Art. 2. Durée.**

2.1. Sous réserve des dispositions de l'Article 28, la Société poursuivra son activité pendant une durée de dix ans à compter de sa date de constitution (la «Durée de la Société»), étant entendu que cette durée pourra être prolongée conformément à l'Article 2.2 des présentes pour une période ou des périodes ne pouvant pas dépasser au total 2 (deux) ans et qu'elle devra par la suite être dissoute conformément aux dispositions de l'Article 28.

2.2. La durée de vie de la Société pourra être étendue pour une période ou pour des périodes consécutives ne pouvant dépasser au total 2 (deux) ans (c'est-à-dire que la durée de la Société ne saurait en aucun cas être prolongée au-delà du douzième anniversaire de la date de sa constitution) si, à un moment quelconque avant le 31 décembre 2022, un avis est remis par l'Associé Gérant Commandité aux Commanditaires (selon la définition qui en est donnée ci-après) à cette fin, et qu'avec l'accord de l'Associé Gérant Commandité, l'Assemblée ordinaire (avec l'accord des Commanditaires détenant entre eux au moins 80 % de la totalité des Engagements d'apport), prend la résolution de prolonger la durée de vie de la Société. Tout choix fait de la sorte sera irrévocable, mais sera sous réserve de la dissolution anticipée de la Société pour une des raisons précisées à l'Article 28.

La Société ne sera pas dissoute en raison de la dissolution ou de la faillite de l'Associé Gérant Commandité, sous réserve que ce dernier soit remplacé sur-le-champ par un autre associé gérant commandité lors d'une Assemblée générale.

**Art. 3. Objet.** L'objet de la Société sera l'investissement de fonds de capital à risque dont elle disposera selon le sens le plus large qui en est fait à l'article 1 de la Loi SICAR.

L'objet de la Société est la détention d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, à la fois directement et indirectement, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou par toute autre manière que ce soit, ainsi que la cession par la vente, l'échange ou autre d'actions, d'obligations, d'obligations non garanties, d'effets ou d'autres titres de toute nature; et la possession, l'administration, le développement et la gestion active de son portefeuille, afin d'accroître sa valeur en vue de sa revente.

La Société pourra participer à la création et au développement de toute entreprise industrielle et commerciale et pourra fournir toute aide requise sous forme de prêts ou d'une autre manière, incluant entre autre l'intervention dans la gestion de ces sociétés par le biais d'une assistance et d'une fourniture de conseil relatifs à des questions d'ordre financière ou sociétaire ainsi que l'intervention de personnes agissant en tant qu'administrateur/gérant de ces sociétés.

De manière générale, la Société pourra réaliser toute autre transaction, qu'elle pourra estimer utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra emprunter de l'argent sous quelque forme que ce soit et prêter le produit de ces emprunts à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à des sociétés dans lesquelles elle investit elle pourra émettre des garanties pour ces emprunts en vue de la réalisation de son objet social.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg. Des filiales ou autres bureaux pourront être établis au Luxembourg ou dans des pays de l'union européenne sur décision de l'Associé Gérant Commandité. Si des événements politiques, économiques ou sociaux extraordinaires, susceptibles de compromettre l'activité normale au siège social, ou d'entraver la communication entre le siège et l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, par une résolution de l'Associé Gérant Commandité ou par une déclaration d'une personne dûment habilitée par celui-ci à cette fin. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucune incidence sur la nationalité de la Société qui, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, demeurera de nationalité luxembourgeoise.

**Art. 5. Capital social.** La Société dispose d'un capital social émis de trente et un mille euros (EUR 31.000) réparti en vingt-trois mille deux cent dix-neuf (23.219) Actions A ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) et sept mille sept cent quatre-vingt une (7.781) Actions B ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1).

Les «Actions A» sont émises et souscrites uniquement par les Associés Commanditaires (et par les Associés Commanditaires Additionnels (tels que définis ci-après), le cas échéant).

Les «Actions B» sont réservées à l'Associé Gérant Commandité. A chaque levée de fond, l'Associé Gérant Commandité devra souscrire et libérer un nombre d'Actions B supplémentaires afin que sa participation dans la Société soit toujours égal à minimum 10% (dix pour cent) de la totalité du capital social émis de la Société.

La Société dispose d'un capital autorisé de six millions six cent soixante-sept mille euros (EUR 6.667.000), divisé en six millions (6.000.000) Actions A et six cent soixante-sept mille (667.000) Actions B.

Dans les présents statuts (les «Statuts»), les termes «Action» et «Actions» comprendront, sauf disposition contraire explicitement ou implicitement énoncée, respectivement les Actions A et les Actions B.

L'expression «Associés Commanditaires» se référera aux détenteurs d'Actions A et le terme «Associé Gérant Commandité» au détenteur des Actions B. Le terme «Actionnaires» se référera collectivement à l'Associé Gérant Commandité et aux Associés Commanditaires.

Par les présentes, l'Associé Gérant Commandité est autorisé à émettre ultérieurement des Actions A et des Actions B, afin de porter la totalité du capital de la Société au plafond du capital social autorisé le cas échéant, à sa seule discrétion; il pourra fixer et accepter les souscriptions concernant ces Actions pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de constitution de la Société conformément à l'article 32 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi 1915»).

La durée ou la portée de cette autorisation pourra être étendue le cas échéant par une résolution adoptée par les Actionnaires lors d'une assemblée générale, selon les dispositions requises pour modifier les Statuts.

L'Associé Gérant Commandité est habilité à définir le cas échéant les conditions pour souscrire aux Actions A et Actions B.

L'Associé Gérant Commandité est habilité à émettre ces Actions A et B pendant toute la période mentionnée ci-dessus sans que les Actionnaires ne puissent se prévaloir de droits de souscription privilégiés.

Lorsque l'Associé Commanditaire réalisera une augmentation de capital conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus, l'Associé Gérant Commandité sera tenu de prendre les mesures requises pour modifier le présent Article afin d'acter ladite modification et il sera habilité à prendre ou à autoriser les mesures requises en vue de l'exécution et de la publication de ladite modification conformément au droit luxembourgeois.

Le capital autorisé ou émis de la Société pourra être augmenté ou diminué conformément au droit luxembourgeois.

Les Actions A sont réservées à la souscription par les Associés Commanditaires ayant la qualité d'investisseurs avertis, tels que définis dans le prospectus de la Société approuvé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier tel que modifié le cas échéant (le «Prospectus») (les «Investisseurs avertis»).

**Art. 6. Émission d'actions.** Le prix de souscription des Actions A et des Actions B devra être intégralement libéré dès leur émission.

Les Actionnaires pourront, le cas échéant conclure un pacte d'actionnaires (ci-après dénommé le «Pacte d'actionnaires»). Ce Pacte d'Actionnaires comportera les engagements des Associés Commanditaires de souscrire à des Actions A supplémentaires.

Aux fins des présents Statuts, les «Engagements d'Apport» désigneront, quant à chacun des Associés Commanditaires, le montant global que l'Associé Commanditaire concerné s'est engagé ou s'engagera à investir dans la Société, tel qu'énoncé dans l'acte d'adhésion du Pacte d'actionnaires signé par cet Associé Commanditaire. Les «Engagements d'Apport Totaux» désigneront l'ensemble des Engagements d'Apport.

Les investisseurs potentiels pourront s'engager à souscrire des Actions A à tout moment après la Date de Premier Closing (telle que définie dans le Prospectus) et jusqu'à la Date de Closing Final (telle que définie dans le Prospectus). Tout investisseur qui s'engagera à souscrire des Actions au cours de la période commençant après la Date de Premier Closing jusqu'à la Date de Closing Final sera désigné comme étant un «Associé Commanditaire Supplémentaire».

Les Associés Commanditaires Supplémentaires s'engageront à souscrire et à régler intégralement, à la date déterminée par l'Associé Gérant Commandité pour l'augmentation de capital et l'émission d'Actions à ces Associés Commanditaires Supplémentaires, un pourcentage de leur Engagement d'Apport égal au pourcentage des Engagements d'Apport déjà libérés par la Associés Commanditaires Existants (sauf dans le cas d'un pourcentage différent résultant du calcul/de l'augmentation d'une partie des premiers Honoraires de Gérance) plus un intérêt calculé sur ce montant à compter de la Date de Premier Closing, selon un taux au prorata équivalant à 3% (trois pour cent) jusqu'à la date d'émission et de souscription des Actions par ledit Associé Commanditaire Supplémentaire, étant entendu que cet intérêt devra être réglé en tant qu'excédent de souscription, lequel sera attribué à un compte de réserve disponible de la Société.

Pour le cas où une Cession d'Actifs (telle que définie ci-après) surviendrait avant la Date de Closing Final, l'Associé Gérant Commandité pourrait demander à tout Associé Commanditaire Supplémentaire ayant souscrit des Actions après la date de cette Cession d'Actifs de payer un excédent de souscription selon ce que l'Associé Gérant Commandité aura fixé en accord avec les Réviseurs (tels définis ci-après) qui sera attribué à un compte de réserve disponible de la Société.

Aux fins des présents Statuts, une «Cession d'Actifs» désignera les transactions mises en œuvre par la Société conformément à la décision prise par l'Associé Gérant Commandité de vendre, libérer ou céder, quelle qu'en soit la manière, la participation acquise dans les sociétés visées et/ou les actifs de celles-ci.

Après la Date de Premier Closing, dès l'envoi par l'Associé Gérant Commandité d'une notification écrite aux Associés Commanditaires (pour éviter toute confusion, la notification devra être distribuée à tous les Associés Commanditaires existants à compter de la date de cette notification et aux investisseurs ayant l'intention de devenir des Associés Commanditaires Supplémentaires), cette notification, pour le cas où elle se rapporterait à une levée de fonds nécessaire la réalisation d'un Investissement (tel que défini ci-après), devra être accompagnée d'un rapport de synthèse décrivant l'Investissement envisagé (la «Notification d'Appel de Fonds»), les Associés Commanditaires devront effectuer les règlements conformément à leurs Engagements d'Apport, en créditant le compte indiqué dans la Notification d'Appel de Fonds dans un délai de 15 (quinze) Jours Ouvrables (selon la définition qui en est donnée ci-dessous) à compter de la réception de cette Notification d'Appel de Fonds. Le nombre d'Actions requis sera alors émis pour chaque Investisseur.

L'Associé Gérant Commandité demandera que les sommes soient souscrites pour les Actions au moment et pour le montant (sous réserve d'un paiement global maximum réalisé par chaque Investisseur du montant de ses Engagements d'Apport) qu'il pourra décider, sous réserve (i) qu'aucune levée de fonds ne puisse être demandée pour un montant,

dépassant individuellement 20 % (vingt pour cent) des Engagements d'Apport d'un Associé Commanditaire, à moins que cette somme ne soit exigée par l'Associé Gérant Commandité et qu'elle n'ait pas été désapprouvée par le Comité Consultatif, (ii) sous réserve des dispositions ci-dessus concernant les Associés Commanditaires Supplémentaires, qu'il soit uniquement demandé à chaque Associé Commanditaire de régler un montant qui est proportionnel au montant de l'Engagement d'Apport dudit Associé Commanditaire qu'il produit par rapport au montant des Engagements d'Apports Totaux, (iii) sous réserve des dispositions ci-dessus concernant les Associés Commanditaires Supplémentaires, le prix de souscription par Action A devra être le même que le prix de souscription par Action A lors de la Date de Premier Closing.

L'Associé Gérant Commandité pourra décider de conditions supplémentaires stipulées dans la Notification d'Appel de Fonds, telles qu'elles seront plus précisément détaillées dans le Prospectus.

**Art. 7. Défaillance.** Le non-respect des demandes émanant de l'Associé Gérant Commandité concernant le paiement intégral de tout montant supplémentaire conformément aux Engagements d'Apport sera passible des sanctions établies dans le Pacte d'actionnaires.

Si un Associé Commanditaire ne procède pas auprès de la Société au versement du montant indiqué dans la Notification d'Appel de Fonds émise en conformité aux dispositions du Pacte d'actionnaires le jour de ou avant la date d'échéance de cette Notification d'Appel de Fonds, cet Associé Commanditaire devra payer à la Société un intérêt sur le montant dû à compter de la date du paiement dû jusqu'à la date de son paiement effectif, à un taux annuel égal à l'EURIBOR + 5 % (cinq pour cent), étant entendu que cet intérêt devra être réglé en tant qu'intérêt moratoire, lequel sera attribué à un compte de réserve disponible de la Société.

Si le montant non réglé, plus l'intérêt couru, conformément au paragraphe précédent, n'est pas réglé dans un délai de 30 (trente) Jours Ouvrables à compter de la période précisée dans la Notification d'Appel de Fonds, un état de défaillance (un «Etat de Défaillance») sera alors prononcé. Dans ce cas, l'Associé Gérant Commandité devra veiller à ce que les Actions de ce Commanditaire soient frappées de déchéance et qu'aucune distribution ultérieure (que ce soit en numéraire ou en nature) ne soit réalisée ultérieurement par la Société concernant ces Actions (à l'exception de ce qui est prévu ci-après concernant la dissolution de la Société). Cet Associé Commanditaire sera réputé être un Commanditaire Défaillant et l'effet de la déchéance sera que les droits de cet Associé Commanditaire Défaillant se trouveront par la suite limités au remboursement intégral de ses Actions A à leur valeur d'émission (y compris leur prime d'émission) dès la dissolution de la Société conformément à l'Article 27. Un Associé Commanditaire Défaillant ne sera pas autorisé à assister ni à voter aux assemblées des Actionnaires, de même qu'au Comité Consultatif et il ne sera pas habilité à recevoir de dividendes ni autres bénéfices distribués (à l'exception de la répartition pour liquidation lors de la dissolution de la Société conformément à l'Article 27). Pour éviter toute confusion, et sans préjudice de toute action en dommages-intérêts à l'encontre de l'Associé Commanditaire Défaillant de la part de l'Associé Gérant Commandité, ou conformément à la loi en vigueur, un Associé Commanditaire Défaillant ne sera pas habilité à remédier à une telle défaillance, que ce soit par un paiement ou d'une autre manière; de même, l'Associé Commanditaire Défaillant n'aura aucun droit à demander la révocation ou l'annulation de la déchéance de ses Actions, et l'Associé Gérant Commandité sera habilité à exiger que les autres Associés Commanditaires (non défaillants) souscrivent à des Actions A supplémentaires, au prorata de leurs Engagements d'Apport respectifs afin de mettre en œuvre l'Investissement proposé ou de remplir leurs obligations respectives, jusqu'au montant en numéraire non versé par l'Associé Commanditaire Défaillant, dans les limites des Engagements d'Apport de chaque Associé Commanditaire, selon les dispositions prévues au Pacte d'actionnaires.

Sans préjudice de toute action en dommages-intérêts à l'encontre d'un Associé Commanditaire Défaillant par l'Associé Gérant Commandité ou conformément à la loi en vigueur, et nonobstant ce qui précède, si un Etat de Défaillance survient, l'Associé Gérant Commandité sera habilité à exercer une option («Option de Défaillance») d'achat (ou celle de désigner un acheteur tiers, y compris un Associé Commanditaire, ci-après dénommé «l'Entité Désignée») des Actions concernées détenues dans la Société par l'Associé Commanditaire Défaillant conformément aux conditions générales énoncées ci-après au présent Article 7. Pour éviter toute confusion, par les présentes chaque Associé Commanditaire accorde de manière irrévocable à l'Associé Gérant Commandité ou à toute autre entité désignée par ce dernier, une option d'acheter ses Actions A, dans le cas où cet Associé Commanditaire deviendrait un Associé Commanditaire Défaillant.

Si l'Associé Gérant Commandité est habilité à exercer l'Option de Défaillance, et tente de l'exercer, sous réserve des lois en vigueur, l'Associé Gérant Commandité devra alors envoyer une notification écrite à l'Associé Commanditaire Défaillant (la «Notification de Défaillance») à tout moment dans un délai de 30 (trente) jours calendaires à compter de l'Etat de Défaillance. La Notification de Défaillance exigera que l'Associé Commanditaire Défaillant cède ou vende l'ensemble de ses Actions A à l'Entité Désignée, étant entendu que le droit de premier refus en faveur des autres Actionnaires énoncé à l'Article 10 s'appliquera mutatis mutandis. Le closing surviendra dans un délai de 30 (trente) jours calendaires à partir de la réception de la Notification de Défaillance, à compter de laquelle l'Associé Commanditaire Défaillant devra entreprendre toute action et signer l'ensemble des documents requis aux fins de céder et d'enregistrer, au nom de l'Entité Désignée, l'ensemble des Actions A émises et enregistrées au nom de l'Associé Commanditaire Défaillant à ce moment-là. En contrepartie de l'exercice de l'Option de Défaillance, l'Entité Désignée ayant acquis l'ensemble des Actions A de l'Associé Commanditaire Défaillant, s'engage à régler à l'Associé Commanditaire Défaillant, dès la liquidation de la Société, une compensation égale à cinquante pour cent (50 %) de la valeur de l'actif net des Actions A; cette valeur de l'actif net sera déterminée au moment de la liquidation de la Société:

i) sous réserve de la disponibilité des sommes en numéraire dans la Société et du règlement de l'ensemble des autres dettes de la Société, et également

ii) sous réserve de la déduction qui peut être requise pour dédommager les Associés Commanditaires non défaillants en ce qui concerne toute autre obligation supplémentaire (y compris les impôts);

Le paiement de la compensation sera en outre subordonné au fait que l'Entité Désignée devant acquérir les Actions A ait réellement reçu, dès la liquidation de la Société, en ce qui concerne les Actions A acquises de la sorte, le montant total de l'Engagement d'Apport réellement réglé par l'Associé Commanditaire Défaillant. Il est entendu que l'Entité Désignée s'engage à se substituer à l'Associé Commanditaire Défaillants dans toutes ses obligations (y compris, et de manière non limitative, le versement du montant restant dû de son Engagement d'Apport non encore appelé) stipulées au titre des présentes, y compris le montant qui aura entraîné l'Etat de Défaillance.

Aux fins des présents Statuts, «Associé(s) Commanditaire(s) Défaillant(s)» désignera (a) le ou les Associés Commanditaires qui n'auront pas respecté les appels de fonds émanant de l'Associé Gérant Commandité pour tout montant requis, majoré de l'intérêt couru, conformément aux Engagements d'Apports respectifs dans un délai de trente (30) Jours Ouvrables à compter du délai précisé dans la Notification d'Appel de Fonds et, de ce fait, dont les Actions ont été déchues de leurs droits.

Aux fins des présents Statuts, «Jour Ouvrable» désignera tout jour autre qu'un samedi, un dimanche ou un jour férié au Luxembourg.

**Art. 8. Responsabilité des détenteurs d'actions.** L'Associé Gérant Commandité, détenant l'ensemble des Actions B a une responsabilité illimitée concernant l'ensemble des dettes de la Société qui ne pourront être satisfaites sur les actifs de la Société.

Les Associés Commanditaires, détenant uniquement des Actions A, s'abstiendront d'agir au nom de la Société de quelque manière ou qualité que ce soit, autrement qu'en exerçant leurs droits en tant qu'Associés Commanditaires dans les assemblées générales et ils n'auront aucune obligation personnelle par rapport aux dettes ou au passif de la Société et il ne pourra pas leur être demandés de contribuer aux dettes de la Société lors d'une liquidation, sauf en ce qui concerne leurs propres dettes en vertu des Engagements d'Apport conformément à l'Article 27, Section D, sous réserve qu'ils n'agissent pas en qualité de dirigeant ou représentant de la Société.

**Art. 9. Forme des actions.** Les Actions ne seront émises que sous une forme nominative à destination des Investisseurs Avertis dès l'acceptation de leurs souscriptions par l'Associé Gérant Commandité et sous réserve de la réception par la Société du paiement intégral de ces Actions et en conformité avec la procédure de «Connaissance du Client» auxquelles l'agent de domiciliation et d'administration centrale de la Société est soumis.

Tout Actionnaire pourra, dès l'acceptation de la souscription et réception du règlement se rapportant à ces Actions par la Société, recevoir une confirmation de sa participation, sur simple demande.

L'ensemble des Actions émises devra être enregistré dans le registre des Actionnaires (ci-après dénommé le «Registre»), lequel devra être conservé par l'Associé Gérant Commandité ou par une, voire plusieurs personnes désignées à cette fin par l'Associé Gérant Commandité au siège social de la Société; le Registre devra comprendre le nom de chacun des Actionnaires, leur pays de résidence ou leur domicile, leur adresse ou siège social, le nombre et les catégories d'Actions qu'ils détiennent, ainsi que le prix de souscription pour chaque Action (y compris leur prime d'émission, le cas échéant).

Chaque Actionnaire devra fournir à l'Associé Gérant Commandité une adresse à laquelle la Société devra lui faire parvenir l'ensemble des notifications et des communiqués. Cette adresse devra également être inscrite dans le Registre. Si un Actionnaire ne fournit pas son adresse, l'Associé Gérant Commandité pourra autoriser qu'une note soit inscrite à cet effet dans le Registre, et l'adresse de l'Actionnaire sera réputée être celle du siège social de la Société ou toute adresse qui pourra ainsi être inscrite par l'Associé Gérant Commandité le cas échéant, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit communiquée à l'Associé Gérant Commandité par cet Actionnaire.

Tout Actionnaire pourra, à tout moment, modifier son adresse inscrite dans le Registre au moyen d'une notification écrite envoyée à la Société à son siège social ou à toute autre adresse qui pourra être définie par l'Associé Gérant Commandité le cas échéant.

#### **Art. 10. Limitations de la cession d'actions.**

10 A. Les Actionnaires ne pourront vendre, céder, transférer, nantir ou disposer de toute autre manière, y compris par le biais d'un apport, d'une fusion, d'une scission, d'une liquidation ou d'une dissolution (ci-après dénommée la «Cession»), en tout ou partie, leurs Actions en faveur d'un tiers (y compris un autre Actionnaire) dans un délai de cinq (5) ans à compter de la date de leur souscription (ci-après dénommé «Délai de blocage»). Il est convenu que le Délai de blocage ne s'appliquera en aucune manière à l'exercice d'une Option de Défaillance de la part de l'Associé Gérant Commandité en vertu de l'Article 7, ainsi que pour le cas établi à l'article 10.C.7 ci-dessous.

10.B. À l'achèvement du Délai de blocage, toute Cession d'Actions devra être réalisée par le biais d'une déclaration de cession écrite qui sera inscrite au Registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par toute personne disposant des procurations nécessaires pour agir de la sorte. La Société pourra en outre accepter et inscrire au Registre

toute cession résultant d'une correspondance ou de tout autre document convenant à l'Associé Gérant Commandité et établissant l'accord du cédant et du cessionnaire.

10.C. A l'achèvement du Délai de blocage, les Actions pourront être cédées et ce uniquement conformément aux conditions générales suivantes:

1. Un Commanditaire (ci-après dénommé «l'Actionnaire cédant») désirant céder tout ou partie de ses Actions (ci-après dénommées «les Actions offertes») à un autre Commanditaire ou à un tiers offrant de bonne foi (ci-après «l'Offrant») devra en aviser l'Associé Gérant Commandité en détaillant les Actions offertes (catégorie et nombre des Actions, identité de l'Offrant, conditions de paiement ainsi que toutes les autres conditions importantes) et le prix par Action offerte tel que proposé par l'Offrant; il est entendu que cette offre sera présentée selon des dispositions qui seront définitives et auront force obligatoire dès l'acceptation. L'Associé Gérant Commandité devra, dans un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de la réception de cette notification, présenter les Actions offertes aux autres Associés Commanditaires proportionnellement à leurs Engagements d'Apport respectifs. Les Actions offertes devront être présentées à un prix de vente par Action offerte selon les mêmes conditions générales proposées par l'Offrant (ci-après dénommées les «Termes convenus») et l'offre devra être ouverte pendant la durée que l'Associé Gérant Commandité devra définir de manière raisonnable, laquelle ne pourra pas être inférieure à trente (30) jours calendaires et supérieure à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la notification par l'Associé Gérant Commandité (la «Période de l'offre»).

2. Tout Commanditaire ayant l'intention d'accepter cette offre (individuellement dénommé un «Actionnaire preneur») s'engage, avant la fin de la Période de l'offre, à annoncer par écrit à l'Associé Gérant Commandité son intention quant à cette offre (en adressant un duplicata à l'Actionnaire cédant) et cette annonce obligera tous les Actionnaires preneurs à acheter les Actions proposées selon les Termes convenus pour leur montant restant dû ou, pour le cas où il y aurait plusieurs Actionnaires preneurs, au prorata sur la base d'un ratio entre (i) les Engagements d'Apport d'un Actionnaire preneur et (ii) la somme totale des Engagements d'Apport de l'ensemble des Actionnaires preneurs.

3. L'Associé Gérant Commandité s'engage, à la fin de la Période de l'offre, à aviser l'Actionnaire cédant du nombre d'Actions acquises par chaque Actionnaire preneur conformément au rapport énoncé à l'article 10.C.2 ci-dessus. L'Actionnaire cédant s'engage, sous réserve de l'Article 10.C. 4, à vendre les Actions offertes aux Actionnaires preneurs, qui les achèteront, au plus tard dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la fin de la Période de l'offre.

4. Toute cession d'Actions A, que ce soit aux autres Associés Commanditaires ou à un Offrant, exigera l'approbation préalable de l'Associé Gérant Commandité qui pourra selon son bon vouloir et sans indiquer une quelconque raison, refuser d'approuver ou d'enregistrer cette cession, sous réserve que, si l'Associé Gérant Commandité refuse d'approuver ou d'enregistrer cette cession, il devra s'assurer dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de ce refus que lui-même ou une personne nommée par ses soins aura proposé d'acquérir les Actions se rapportant à cette cession selon les Termes convenus ou veillera à ce que la Société acquière ces Actions selon les Termes convenus, sous réserve des dispositions en vigueur de la législation luxembourgeoise.

5. Lors de chaque cession d'Actions, l'Offrant devra signer un acte d'adhésion au Pacte d'actionnaires afin d'être lié par les termes et conditions dudit Pacte d'Actionnaires comme s'il était l'Actionnaire cédant et qu'il assumera toutes les obligations en cours de l'Actionnaire cédant quant aux Actions devant être cédées. En particulier, son Engagement d'Apport (en vertu de l'acte d'adhésion) devront être égal à la proportion de l'Engagement d'Apport de l'Actionnaire cédant comme étant la somme des Actions acquises par le cessionnaire qui supporte le montant des Actions détenues par l'Actionnaire cédant avant ladite cession. L'Engagement d'Apport de l'Actionnaire cédant sera réduit du montant de l'Engagement d'Apport supporté par l'Offrant conformément au présent Article 10.C.5. Pour toute cession d'Actions réalisée au bénéfice d'un Associé Commanditaire, les Associés Commanditaires acquéreurs s'engagent à signer un avenant à l'acte d'adhésion qu'ils auront déjà signé, qui tiendra compte des modifications apportées à leurs Engagements d'Apport. Pour éviter toute confusion, l'Offrant sera un Investisseur Averti et s'engage à respecter la procédure dit de «Connaissance du Client» auxquelles l'agent de domiciliation et d'administration centrale de la Société est soumis.

6. Les dispositions des Articles 10.A. et 10.C. ci-dessus - à l'exception de ce qui est précisé ci-dessous - ne s'appliqueront pas en cas d'une cession d'Actions réalisée par un Associé Commanditaire à destination d'une Société affiliée (selon la définition donnée ci-dessous) de cet Associé Commanditaire. L'Associé Gérant Commandité devra contrôler l'existence de cette relation entre l'Associé Commanditaire ayant l'intention de céder les Actions et le cessionnaire proposé.

Les dispositions de l'Article 10.C.5. ci-dessus s'appliqueront également en cas de cession conformément au premier paragraphe du présent Article 10.C.6.

Aux fins des présents Statuts, «Affiliée» désignera (i) une société qui, directement ou indirectement contrôle, est contrôlée par, ou est sous le contrôle commun de la personne physique ou morale en question mentionnée dans le contexte dans lequel ce terme est employé; (ii) le conjoint, l'enfant, le frère ou la sœur de la personne physique en question mentionnée dans le contexte dans lequel ce terme est employé; (iii) le conjoint, l'enfant, le frère ou la sœur de la personne physique qui contrôle directement ou indirectement la société mentionnée dans le contexte dans lequel ce terme est employé; (iv) une société que contrôle directement ou indirectement le conjoint, l'enfant, le frère ou la sœur de la personne physique en question mentionnée dans le contexte dans lequel ce terme est employé; (v) une société contrôlée par le conjoint, l'enfant, le frère ou la sœur de la personne physique qui contrôle la société mentionnée dans le contexte

dans lequel ce terme est employé, étant entendu que «contrôler» signifie posséder plus de 50% (cinquante pour cent) des actions assorties de droit de vote d'une société.

Pour éviter toute confusion, l'Affiliée sera un Investisseur Averti et s'engage à respecter la procédure dit de «Connaissance du Client» à laquelle l'agent de domiciliation et d'administration centrale de la Société est soumis.

7. Dans le cas où l'investissement d'un Associé Commanditaire dans la Société deviendrait illégal (quelle qu'en soit la raison), et que cet Associé Commanditaire (qui dans ce cas sera dénommé un «Investisseur illégal») n'obtiendrait pas un accord exécutoire pour la cession de l'ensemble de ses Actions à un Offrant dans un délai de soixante (60) jours calendaires, l'Associé Gérant Commandité sera habilité à exercer une option pour acquérir (ou désigner un acheteur tiers, y compris un Associé Commanditaire) les Actions concernées détenues par l'Investisseur illégal conformément aux conditions générales suivantes:

(i) le droit de premier refus en faveur de l'un des Actionnaires, énoncé aux Sections 10.C.1 à 10.C.4 des présentes s'appliquera par analogie dans le cas où l'Investisseur illégal aura trouvé son propre Offrant ainsi que dans le cas où l'Associé Gérant Commandité désigne un acheteur tiers pour se porter acquéreur des Actions concernées;

(ii) Le prix par Action devant être réglé par l'Associé Gérant Commandité ou par une quelconque entité qu'il aura désignée devra au moins être égal à la valeur de l'actif net de ces Actions défini par l'Associé Gérant Commandité ou par l'agent désigné par l'Associé Gérant Commandité afin de calculer la valeur de l'actif net, conformément aux présents Statuts; et

(iii) Les dispositions de la Section 10.C.5 devront être respectées.

**Art. 11. Limitation supplémentaire frappant les actions.** Les Associés Commanditaires ne permettront pas que les Actions deviennent soumises à des privilèges, charges, sûretés réelles ou à des servitudes, à l'exception de ce qui est énoncé dans les présents Statuts.

**Art. 12. Remboursement et Conversion d'actions.** La Société est une société fermée et de ce fait, les demandes de remboursement unilatérales de la part des Actionnaires ne pourront être acceptées par la Société que dans les cas prévus aux présents Statuts.

Cependant, la Société pourra procéder à un rachat d'Actions, toutes les fois que l'Associé Gérant Commandité considèrera que ce rachat pourra être réalisé dans l'intérêt de la Société conformément aux dispositions du Prospectus. Tout rachat devra être considéré comme une distribution dans le contexte de l'établissement des droits des détenteurs d'Actions A conformément à la politique de distribution telle qu'elle est plus précisément décrite dans le Prospectus et les dispositions de l'Article 27 s'appliqueront.

Outre cela, les Actions A seront obligatoirement rachetées chaque fois qu'Actionnaire cessera d'être un Investisseur Averti ou s'il est avéré qu'il n'en est pas un.

Le prix de rachat pour les Actions rachetées sera la Valeur de l'actif net par Action de la catégorie concernée, conformément aux dispositions de l'Article 30 à la Date d'Estimation telle que déterminée par l'Associé Gérant Commandité selon son bon vouloir, minorée d'un montant égal aux dépenses et aux charges imputables à la catégorie d'Actions concernée, qui sera dû en raison de la disponibilité des investissements de la Société à compter de la date de rachat, afin de financer un tel rachat.

La Société sera habilitée, si l'Associé Gérant Commandité en décide ainsi et conformément au Prospectus, à procéder au paiement du prix de rachat par un apport en nature en allouant à l'Associé Commanditaire certains investissements de la Société dans des portefeuilles d'actifs équivalant à la valeur des Actions devant être rachetées. La nature et le type des actifs devant être cédés dans ce cas seront définis sur une base juste et raisonnable et sans porter préjudice aux intérêts des autres Associés Commanditaires de la Société; l'estimation utilisée devra être confirmée par un rapport spécial d'un réviseur indépendant vis-à-vis de la Société.

Toute Action rachetée par la Société ne pourra être émise de nouveau et sera annulée conformément à la loi en vigueur.

La conversion des Actions d'une catégorie à une autre n'est pas autorisée.

**Art. 13. Droits de vote.** Chaque Action est assortie d'un (1) vote pour l'ensemble des assemblées des Actionnaires.

Toutes les Actions voteront comme si elles étaient d'une seule et même catégorie, à condition que, lorsqu'une résolution lors d'une assemblée générale des Actionnaires aura pour effet de modifier les droits afférents à une catégorie particulière d'Actions, cette résolution, pour être valable, doit remplir les conditions de présence et de majorité énoncées à l'Article 16, eu égard à cette catégorie d'actions.

**Art. 14. Assemblées des actionnaires.** Toute assemblée des Actionnaires régulièrement constituée représentera l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elle aura le pouvoir d'ordonner ou de ratifier des actes se rapportant aux opérations de la Société, à condition qu'aucune résolution ne soit valablement approuvée, si elle n'obtient pas un vote favorable et si elle n'est pas dûment approuvée par l'Associé Gérant Commandité, à l'exception des résolutions se rapportant à la révocation de l'Associé Gérant Commandité conformément à l'Article 18.

**Art. 15. Date et Lieu des assemblées.** Conformément à la législation luxembourgeoise, l'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société, ou en tout autre endroit du Luxembourg qui

pourra être précisé dans l'avis de convocation de l'assemblée, le premier jeudi du mois de juin à 14.00 heures et pour la première fois en 2014.

Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle se tiendra le Jour Ouvrable suivant.

Les autres assemblées des Actionnaires pourront se tenir en des lieux et à des dates qui seront précisés dans les avis de convocation respectifs. L'Associé Gérant Commandité pourra, si cela lui semble convenable, convoquer une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires. L'Associé Gérant Commandité devra convoquer une assemblée générale extraordinaire sur demande écrite des Associés Commanditaires détenant au moins dix pour cent (10 %) de la valeur nominale du capital émis.

**Art. 16. Conduite des assemblées.** Toutes les assemblées générales seront présidées par un représentant de l'Associé Gérant Commandité, sauf en cas de conflit d'intérêts. En cas de conflit d'intérêts au niveau de l'Associé Gérant Commandité, les Associés Commanditaires présents ou représentés et votant à l'assemblée générale pourront décider, à la majorité simple, qui présidera l'assemblée.

Sauf disposition contraire stipulée dans les présentes, le quorum et le vote prévus par la loi régiront la conduite des assemblées des Actionnaires.

À l'exception de ce qui est prévu par la loi ou énoncé à l'Article 28, les résolutions d'une assemblée d'Actionnaires dûment convoquée seront adoptées à une majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votant, étant entendu qu'une résolution ne sera valablement adoptée que si l'Associé Gérant Commandité l'approuve, sauf en ce qui concerne une résolution prise conformément à l'Article 18.

Toute décision (A) de modifier (i) les Honoraires de Gérance; (ii) la Politique de Distribution; (iii) la Politique d'Investissement (tels que ces termes sont définis dans le Prospectus) ou (B) affectant les droits des Actionnaires doit être approuvée par les Associés Commanditaires représentant au moins 80% des Engagements d'Apport Totaux et avec le consentement de l'Associé Gérant Commandité.

Toute décision d'abandonner le statut de SICAR requière l'unanimité des Actionnaires.

L'Associé Gérant Commandité pourra définir tous autres conditions devant être remplies par les Actionnaires pour prendre part à une assemblée des Actionnaires.

**Art. 17. Convocation à l'assemblée.** Les Actionnaires se réuniront sur convocation de l'Associé Gérant Commandité (que l'assemblée soit convoquée à la demande de l'Associé Gérant Commandité ou des Associés Commanditaires). Cette assemblée sera convoquée conformément à la loi en vigueur.

**Art. 18. Administration de la société.**

18.1 La Société sera gérée par l'Associé Gérant Commandité, une société constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg.

18.2 Les Associés Commanditaires détenant au moins 80 % des Engagements d'Apport Totaux pourront, sur résolution lors d'une assemblée convoquée et tenue conformément aux Articles 15 à 17, révoquer l'Associé Gérant Commandité, étant entendu que les Engagements d'Apport des Associés Commanditaires qui sont également actionnaire de l'Associé Gérant Commandité ne doivent pas être pris en compte lors du calcul du seuil de ladite majorité de 80%. Cette révocation de l'Associé Gérant Commandité sera sans préjudice:

(i) du droit de l'Associé Gérant Commandité à recevoir un dédommagement pour la révocation de sa nomination, pour un montant représentant deux fois les Honoraires de Gérance (ou les prélèvements à cet égard) se rapportant à l'Exercice financier (selon la définition donnée à l'Article 25 ci-dessous) immédiatement avant l'Exercice financier au cours duquel elle survient; et

(ii) du droit de l'Associé Gérant Commandité à recevoir un dédommagement pour la valeur liée à ses Actions B à compter de la date de sa révocation.

18.3 L'Associé Gérant Commandité pourra être révoqué d'une manière semblable à tout moment sans dédommagement pour la fin de son mandat, si cette révocation est due en raison d'une fraude, d'une faute lourde, d'une faute intentionnelle, de la mauvaise foi ou d'une négligence grave de la part de l'Associé Gérant Commandité ou de la Société de Conseil (nommée par l'Associé Gérant Commandité) quant à leurs obligations et leurs devoirs ainsi qu'en cas de liquidation de l'Associé Gérant Commandité ou de l'illégalité des investissements de l'Associé Gérant Commandité dans la Société ou dans la gestion de celle-ci.

18.4 En cas de révocation conformément à l'Article 18.2 ou à l'Article 18.3, l'Associé Gérant Commandité devra également veiller à ce que l'ensemble des Actions B qu'il détient à ce moment-là soient transférées à un associé gérant commandité remplaçant nommé pour gérer la Société conformément à la législation en vigueur et qui signera l'ensemble des actes, contrats et actes translatifs et en général réalisera l'ensemble des actions qui peuvent être nécessaires pour mettre en œuvre cette cession.

18.5 Si l'Associé Gérant Commandité venait à céder la totalité de ses Actions B, conformément à l'Article 18.4, les Associés Commanditaires devraient obtenir qu'un associé gérant commandité remplaçant (eux inclus s'ils le souhaitent, auquel cas ils ne seraient plus considérés comme des Associés Commanditaires mais comme des associés gérants commandités) se porte acquéreur des Actions B auxquelles la cession se rapporte, selon les Modalités de Cession Convenues (selon la définition donnée ci-dessous), en fournissant à l'Associé Gérant Commandité un accord exécutoire, selon lequel

ce tiers acquéreur (c'est-à-dire le ou les Associés Commanditaires ou l'Offrant) s'engage à acheter et à payer les Actions selon les Modalités de Cession Convenues.

18.6 En tout état de cause, toute cession des Actions B dépendra de l'acceptation par l'associé gérant commandité remplaçant (i) d'être nommé en tant qu'Associé Gérant Commandité, de signer et d'exécuter l'ensemble des contrats, actes et actes translatifs auxquels l'Associé Gérant Commandité est partie prenante, y compris et entre autre, e contrat signé entre l'Associé Gérant Commandité et la Société (le «Contrat de Gérance»), et (ii) de l'approbation de ce dernier par l'autorité luxembourgeoise pour la supervision du secteur financier.

Les «Modalités de Cession Convenues» représenteront le juste prix des Actions B calculé par les Réviseurs, en prenant également en compte la valeur du «Carried Interest» échu et lié aux Actions B à compter de la date de l'assemblée ayant statuée sur sa révocation.

L'Associé Gérant Commandité s'engage à ne pas démissionner de sa fonction d'Associé gérant commandité de la Société, sauf si ces investissements ou la gestion de la Société devenait illégal pour quelque raison que ce soit.

**Art. 19. Pouvoirs de l'associé gérant commandité.** L'Associé Gérant Commandité aura la responsabilité exclusive de la gestion de l'activité et des affaires de la Société et il disposera du pouvoir et de l'autorité nécessaires pour réaliser l'ensemble des actions et mener à bien les objectifs de la Société. Il y consacrerait tout son temps et son attention qui seront raisonnablement nécessaires pour la gestion de l'activité et des affaires de la Société, de même qu'il pourra être assisté, le cas échéant, d'agents, assistants ou autres collaborateurs de la Société dont il aurait le cas échéant besoin.

L'Associé Gérant Commandité sera en particulier habilité à procéder à la vente des portefeuilles de la Société, à sa seule discrétion et conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires.

Les Associés Commanditaires ne prendront pas part à la gestion des activités et des affaires de la Société et ne seront pas habilités ni n'auront l'autorité pour agir pour la Société ou prendre part, ou d'une manière quelconque, interférer dans la conduite ou la gestion de la Société autrement qu'en exerçant leurs droits de vote en tant qu'Associé Commanditaire ou membres du Conseil Consultatif, le cas échéant. En particulier, les Associés Commanditaires ne pourront en aucun cas approuver ou s'opposer à des Investissements de la Société, qui est du ressort exclusif de l'Associé Gérant Commandité.

**Art. 20. Intérêt de l'associé Gérant commandite dans les transactions de la société - Exclusivité.** Les fonctions et les obligations que l'Associé Gérant Commandité s'engage à assumer au nom de la Société seront exclusives et l'Associé Gérant Commandité ne pourra pas exécuter des fonctions et des obligations semblables pour des tiers. Cependant il sera habilité à lancer tout autre fonds de private equity (c'est-à-dire tout autre véhicule distinct de la Société), une fois que le montant total des apports déjà versés par les Actionnaires aura atteint au moins soixante-dix pour cent (70 %) des Engagements d'Apport Totaux.

**Art. 21. Rémunération de l'associé gérant commandité.** En contrepartie des services que l'Associé Gérant Commandité fournira à la Société, cette dernière s'engage à lui régler des Honoraires de Gérance annuels calculés conformément au Contrat de Gestion, dont le montant pourra le cas échéant être modifié (ci-après dénommé les «Honoraires de Gérance»).

**Art. 22. Signataires.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera liée par la seule signature de l'Associé Gérant Commandité ou par la signature distincte ou les signatures conjointes, selon une décision de l'Associé Gérant Commandité, des personnes auxquelles l'autorité aura été déléguée par l'Associé Gérant Commandité.

#### **Art. 23. Comité consultatif.**

23.1 En exécutant ses fonctions de gérance, l'Associé Gérant Commandité sera conseillé par un Comité Consultatif qui sera nommé par ses soins et qui sera composé d'un nombre de membres pouvant aller de cinq (5) à trente (30).

L'Associé Gérant Commandité nommera l'ensemble des membres au Comité Consultatif, la majorité de ces membres devant être des représentants des Actionnaires Commanditaires, conformément aux présents Statuts et au Pacte d'Actionnaires. Le président du Comité Consultatif (nommé par les membres du Comité Consultatif à leur première réunion) et l'Associé Gérant Commandité auront le droit de convoquer les réunions dudit Comité Consultatif tel qu'indiqué à l'Article 23.8 et pourront participer à toutes réunions afin d'apporter toute clarifications ou explications nécessaires aux membres du Comité Consultatif. Il est en outre prévu que tout membre du Comité consultatif, exerçant une fonction d'administrateur de l'Associé Gérant Commandité ne disposera pas de droit de vote pour toute décision du Comité Consultatif et ne sera pas pris en compte pour la détermination du quorum concerné pour le vote. Dans les soixante (60) jours calendaires à compter de sa formation, le Comité Consultatif nommera, parmi ses membres, un sous-comité composé de cinq (5) membres. Ce sous-comité sera habilité à prendre des décisions sur toutes questions.

23.2 Chaque membre du Comité Consultatif restera en fonction jusqu'à la dissolution de la Société, à moins que ce membre ne décède, ne démissionne volontairement ou ne soit révoqué (avec ou sans motif).

23.3 Tout membre du Comité Consultatif qui aura été nommé sur désignation d'un Associé Commanditaire devenu un Associé Commanditaire Défaillant, devra cesser sur le champ ses fonctions en tant que membre du Comité Consultatif.

Si l'un des membres du Comité Consultatif cessait ses fonctions pour un motif quelconque, ce membre devrait être rapidement remplacé par un membre désigné conformément à l'Article 23.1 ci-dessus.

23.4 Le Comité Consultatif devra participer à la promotion de la Société, en exprimant ses opinions auprès du conseil d'administration de l'Associé Gérant Commandité. Le Comité consultatif aura en particulier l'obligation et le pouvoir:

(i) d'apprécier et d'exprimer des opinions, des suggestions et des propositions concernant la stratégie et la politique de l'Associé Gérant Commandité quant à la mise en œuvre des Investissements et des Désinvestissements,

(ii) d'apprécier et d'exprimer des opinions, des suggestions et des propositions sur les tendances macro-économiques au niveau mondial, susceptibles d'avoir une influence sur la stratégie de l'Associé Gérant Commandité,

(iii) de s'opposer à la mise en œuvre (a) d'un Investissement nécessitant l'utilisation de apports de fonds pour un montant dépassant vingt pour cent (20 %) des Engagements d'Apport Totaux (ci-après dénommé le «Seuil de Concentration»); (b) d'un appel de fonds dépassant quarante pour cent (40 %) de l'Engagement d'Apport d'un Associé Commanditaire et (c) d'un Investissement générant un conflit d'intérêt matériel, tel que précisé dans le Pacte d'actionnaires, tout ceci pouvant être exercé par résolution, dans un délai ne pouvant pas excéder quinze (15) jours calendaires à compter de la réception de l'ensemble des informations et des données pertinentes se rapportant à l'Investissement ou au Désinvestissement proposé, ou à la demande concernée, selon le cas;

(iv) d'apprécier et d'exprimer un avis sur la vente des Investissements qui exigent l'utilisation des Engagements d'Apport pour un montant dépassant le Seuil de Concentration;

(v) approuve la réalisation d'une transaction avec des parties tiers (related parties) telle que plus particulièrement décrit dans le Prospectus.

Le Comité Consultatif est un organe consultatif et n'est aucunement responsable de la gestion de la Société ou de toute décision prise s'y rapportant.

Aux fins des présents Statuts les «Investissements» désigneront les transactions mises en œuvre par la Société, conformément aux décisions adoptées par l'Associé Gérant Commandité, afin d'acquérir -de quelque manière que ce soit y compris et ce sans restriction, l'acquisition d'intérêts, l'acquisition d'actifs ou d'entreprises en activité, la souscription d'une augmentation de capital - une participation dans une entreprise, une société de personnes ou une entité quelle qu'en soit la forme (c'est-à-dire une société visée), ou n'importe quel actif de celle-ci, conformément à la politique d'investissement établie dans le Pacte d'Actionnaires et conformément à la Loi SICAR, et un «Investissement» sera interprété en conséquence.

23.5 Les membres du Comité Consultatif s'engagent à exécuter l'ensemble des obligations telles qu'indiquées aux présentes et ne seront pas habilités à recevoir une quelconque compensation pour leur activité de la part de la Société.

23.6 Aucun membre du Conseil Consultatif ne sera responsable vis-à-vis des Actionnaires de toute action prise ou omise en toute bonne foi ce dernier en tant que membre du Comité Consultatif.

23.7 Le Comité Consultatif se réunira:

(i) dès que cela s'avèrera nécessaire pour discuter ou résoudre une question de conflit d'intérêt en rapport avec un Investissement/un Désinvestissement, conformément au Pacte d'Actionnaires;

(ii) dès que cela s'avèrera nécessaire pour résoudre les questions visées à l'article 23.4 des présentes;

(iii) dès que le président jugera la réunion nécessaire ou opportune pour toute activité de la Société; ou

(iv) à la demande de l'Associé Gérant Commandité.

À cette fin, le président enverra une convocation, par télécopie ou courrier recommandé, à tous les autres membres du Comité Consultatif, au moins quinze (15) Jours Ouvrables, ou en cas d'urgence, au moins cinq (5) Jours Ouvrables avant la date de la réunion, en indiquant le lieu et l'heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

Toute réunion du Comité Consultatif pourra être convoquée par le président, l'Associé Gérant Commandité ou à la demande d'au moins trois (3) membres du Comité Consultatif.

23.8 Les réunions du Comité Consultatif seront organisées en Europe ou en République Populaire de Chine au lieu et à l'heure précisés sur la convocation. Les réunions du Comité Consultatif pourront également se tenir par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou de la manière visée dans les présents Statuts. En cas d'urgence, les résolutions approuvées et signées par tous les membres du Comité consultatif auront le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion de ce Comité Consultatif.

23.9 Le Comité Consultatif adoptera toute résolution à la majorité simple des membres du Comité Consultatif présents (comptés par personne) lors de la réunion en question, autres que, conformément à l'article 23.1 ci-dessus, les membres assumant les fonctions d'administrateur de l'Associé Gérant Commandité, pour autant qu'au moins une des voix favorables provienne d'un membre nommé après désignation par les Associés Commanditaires. Aucun quorum ne sera requis pour la validité de la réunion.

#### **Art. 24. Comité d'investissement.**

24.1 Dans l'exercice de ses fonctions de gérance, l'Associé Gérant Commandité sera assisté par un comité d'investissement (le «Comité d'investissement»).

24.2 L'Associé Gérant Commandité formera le Comité d'Investissement et en nommera les membres conformément au paragraphe 24.5 ci-dessous.

24.3 Le Comité d'Investissement étudiera et évaluera les Investissements, formulera des recommandations relatives aux Investissements ou Désinvestissements (notamment les dispositions du marché secondaires), surveillera en perma-

nence les Investissements et conseillera l'Associé Gérant Commandité, étant entendu que le Comité d'Investissement est un organe consultatif et qu'il ne sera en rien responsable de la gestion de la Société ni de toute prise de décision relative à celle-ci. Les tâches suivantes incomberont plus particulièrement au Comité d'Investissement:

- (i) étudier et évaluer les actifs acquis par le biais de chaque Investissement et le prix payé pour ceux-ci;
- (ii) étudier et évaluer la manière dont chaque Investissement est structuré;
- (iii) étudier et évaluer le montant et le type de financement que la Société obtient dans le cadre de chaque Investissement;
- (iv) veiller à ce que le rendement prévu pour chaque Investissement corresponde à l'objectif du rendement ciblé.

24.4 Toutes les décisions relatives aux Investissements seront soumises à la vérification préalable du Comité d'Investissement sans préjudice de la législation applicable.

24.5 Le Comité d'Investissement sera initialement composé des membres prévus dans le Pacte d'Actionnaires.

24.6 Les membres du Comité d'Investissement établiront et adopteront les règles et procédures afin de mener à bien toutes les tâches stipulées aux présentes.

24.7 Le Comité d'Investissement adoptera des résolutions, y compris la résolution sur les règles de procédure à l'unanimité des voix de ses membres.

**Art. 25. Exercice financier, Comptes.** Chaque exercice financier (ci-après appelé l'«Exercice financier») de la Société débutera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de la même année (inclus), à l'exception du premier exercice financier qui commencera à la date de création de la Société et se terminera le 31 décembre 2013 (inclus).

L'Associé Gérant Commandité préparera ou mandatera un cabinet ou une personne dûment qualifiée pour préparer les états financiers de la Société pour chaque Exercice financier conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux dispositions de la loi luxembourgeoise, y compris le bilan et le compte de résultat. Les comptes seront libellés en euros. Les comptes seront vérifiés par un cabinet de réviseurs d'entreprises agréés (dénommé dans les présentes «les Réviseurs d'entreprises») mandaté par l'assemblée générale des Actionnaires. Un exemplaire des comptes vérifiés comprenant le rapport des Réviseurs d'entreprises sera remis à chaque Actionnaire au moins quinze (15) jours calendaires avant l'assemblée générale annuelle de la Société.

Dans les cent vingt (120) jours calendaires à compter de la fin de chaque Exercice financier et de la fin de chaque semestre se terminant au 30 juin, l'Associé Gérant Commandité préparera et enverra, ou veillera à ce que soit préparé et envoyé, à chaque Actionnaire un rapport comprenant un inventaire des Investissements et des autres biens et actifs de la Société faisant partie des actifs de la Société à la fin de chaque période mentionnée ainsi que le détail des Investissements acquis et des Investissements vendus ou aliénés d'autre manière au cours de la période en question. Le rapport relatif à la fin de chaque Exercice financier sera vérifié par le ou les Réviseurs d'entreprises et sera publié conformément à la loi luxembourgeoise, dans un délai de six (6) mois à compter de la fin de l'Exercice financier.

Les Actionnaires seront informés, au moins une fois par trimestre, de la Valeur Nette d'Inventaire (définie à l'article 29) de leurs Actions, calculée conformément aux présents Statuts.

**Art. 26. Paiement de dividendes - Distributions.** Le droit de percevoir des dividendes ou une distribution eu égard à chaque catégorie d'Actions ainsi que le versement de dividendes provisoires sont déterminés par l'Associé Gérant Commandité et détaillés dans le Prospectus. L'Associé Gérant Commandité pourra verser des dividendes ou des distributions en numéraire ou en nature conformément aux dispositions du Prospectus. Le paiement de dividendes ou de distributions ne peut provoquer la baisse des actifs nets de la Société en dessous des exigences minimum de capital définies par la Loi SICAR.

#### **Art. 27. Dissolution et Liquidation.**

27.1 La Société cessera ses activités au dixième anniversaire de sa création sous réserve de prolongation(s) ne dépassant pas ensemble 2 (deux) années comme stipulé à l'article 2 et elle sera liquidée dès que possible après cette date.

La Société pourra également cesser ses activités et être liquidée dès que possible avant le dixième anniversaire de sa création par une résolution des Actionnaires acceptant la liquidation de la Société adoptée avec le vote favorable de l'Associé Gérant Commandité et sous réserve des conditions de quorum et de majorité nécessaires à la modification des présents Statuts.

La Société sera liquidée à l'occurrence de l'un des événements suivants:

(i) l'Associé Gérant Commandité est démis de ses fonctions d'associé gérant commandité de la Société conformément à la législation luxembourgeoise et/ou aux présents Statuts, sauf s'il est remplacé par un autre Associé gérant commandité lors d'une assemblée des actionnaires; ou

(ii) à tout moment à la discrétion de l'Associé Gérant Commandité et sur proposition de celui-ci à l'assemblée générale des Actionnaires, en considérant attentivement la performance des Investissements de la Société après la fin de la Période d'Investissement.

Aux fins des présents Statuts, la «Période d'investissement» signifie la période commençant à la Date de Premier Closing et se terminant au cinquième anniversaire de cette date, période au cours de laquelle les Investissements seront mis en œuvre. Cette période pourra être prolongée d'une année supplémentaire, à savoir jusqu'au sixième anniversaire

de la Date de Premier Closing, par l'Associé Gérant Commandité, à sa seule discrétion lorsqu'une telle prolongation est nécessaire et dans le meilleur intérêt de la Société. Une année de prolongation supplémentaire sera possible avec l'accord des commanditaires détenant entre eux au moins quatre-vingts pour cent (80%) du Engagements d'Apport Totaux.

27.2 En cas de liquidation de la Société, la liquidation sera menée par un ou plusieurs liquidateurs, agréés par l'autorité luxembourgeoise de supervision du secteur financier, (il peut s'agir de personnes physiques ou morales) désignés par l'assemblée des Actionnaires approuvant ladite liquidation conformément à la législation luxembourgeoise. Ladite assemblée déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

27.3 (1) Le produit net de la liquidation (qu'il s'agisse de liquidités ou de tout actif) sera distribué par les liquidateurs conformément aux dispositions du Prospectus.

27.3 (2) Lors de la liquidation de la Société, les liquidateurs nommés par l'assemblée des Actionnaires seront habilités à procéder à la distribution des actifs en nature sous réserve des dispositions applicables de la loi luxembourgeoise.

27.4 En cas d'insolvabilité de la Société, la responsabilité des Associés Commanditaires sera limitée aux soldes de liquidation non encore réglés des Actions sous réserve des dispositions du paragraphe suivant.

Si la Société s'avère incapable de régler toutes ses dettes, passifs ou obligations lors de sa liquidation, chaque Associé Commanditaire devra, à la demande écrite de l'Associé Gérant Commandité, souscrire et payer les Actions faisant partie de ses Engagements d'Apport auxquels il n'a pas, à ce jour, encore souscrit. Chaque Associé Commanditaire s'engage à effectuer lesdites souscriptions ainsi que les paiements demandés par l'Associé Gérant Commandité.

**Art. 28. Modification des statuts.** Les présents Statuts peuvent être modifiés le cas échéant, avec l'accord de l'Associé Gérant Commandité, par une résolution adoptée par les Actionnaires lors d'une assemblée générale, sous réserve des conditions suivantes de quorum et de vote.

L'assemblée ne pourra valablement délibérer que si les Actionnaires détenant au moins la moitié en valeur nominale du capital émis sont présents, que ce soit en personne ou par procuration, et si l'ordre du jour mentionne les propositions de modification des Statuts ainsi que, s'il y a lieu, le texte des amendements relatifs à l'objet ou à la forme de la Société. Si la condition de quorum n'est pas remplie, une deuxième assemblée pourra être convoquée, conformément à la loi en vigueur. Toute convocation doit inclure l'ordre du jour et préciser la date et le résultat de l'assemblée précédente. La deuxième assemblée pourra valablement délibérer, quel que soit le pourcentage de capital social représenté. Lors des deux assemblées, les résolutions doivent être approuvées par au moins quatre-vingts pour cent (80 %) des voix exprimées. Les voix «exprimées» ne comprennent pas les voix liées aux Actions pour lesquelles l'Actionnaire n'a pas participé au vote ou s'est abstenu ou pour lesquelles il y avait un vote blanc ou nul qui n'a pas été pris en compte dans le calcul de la majorité des quatre-vingts pour cent (80 %).

**Art. 29. Calcul de la valeur nette d'inventaire.** La valeur nette d'inventaire (la «Valeur Nette d'Inventaire») de chaque catégorie d'Actions de la Société est le montant estimé attribuable aux Actionnaires sur la base de la valeur actuelle des investissements sous-jacents et des autres actifs et passif de la Société.

La Valeur Nette d'Inventaire sera déterminée sous la responsabilité de l'Associé Gérant Commandité dans la monnaie de référence de la Société (définie dans le Prospectus) semestriellement, au 30 juin et au 31 décembre (chaque date étant appelée «Date d'Evaluation»).

La Société ou tout prestataire de service délégué calculera la Valeur Nette d'Inventaire par Catégorie de la manière suivante: chaque Catégorie participe à la Société proportionnellement au portefeuille et aux droits de distribution imputables à cette Catégorie. La valeur des actifs bruts imputable à une Catégorie spécifique à une Date d'évaluation donnée moins le passif de la Société imputable à cette Catégorie à la Date d'évaluation représente la Valeur Nette d'Inventaire imputable à cette Catégorie à cette Date d'évaluation.

La Valeur Nette d'Inventaire par Action d'une Catégorie donnée à une Date d'Evaluation donnée égale la Valeur Nette d'Inventaire totale de cette Catégorie à cette Date d'Evaluation divisée par le nombre total d'Actions de cette Catégorie alors en circulation à la Date d'Evaluation.

La valeur des actifs nets de la Société équivaut à la différence entre la valeur de ses actifs bruts et son passif.

La valeur des actifs de la Société sera déterminée comme suit:

(i) la valeur des espèces disponibles ou en dépôt, des lettres de change, billets à ordre et créances, des dépenses prépayées, des dividendes en numéraire et des intérêts déclarés ou échus tels que susmentionnés et non encore reçus, sera considérée comme étant leur montant total, sauf s'il est peu probable que celle-ci soit reçue, auquel cas la valeur sera calculée après avoir effectué les réductions de valeur que l'Associé Gérant Commandité pourra juger opportuns dans ce cas pour refléter la juste valeur;

(ii) tout titre négociable et titre à court terme négocié ou coté en bourse ou sur tout autre marché organisé sera évalué sur base du dernier prix connu, sauf si celui-ci n'est pas représentatif, auquel cas la valeur de cet actif sera déterminée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation pour le private equity et le venture capital établis par l'EVCA (The «European Venture Capital Association») sur la base de la juste valeur déterminée par l'Associé Gérant Commandité avec prudence et bonne foi;

(iii) les titres non cotés ou les titres non négociés sur un marché réglementé sera déterminé à la base du probable prix de vente prévisible net. Le probable prix de vente prévisible net, pour les titres non cotés ou les titres non négociés sur

un marché réglementé, sera déterminé selon les lignes directrices d'évaluation pour le private equity et le venture capital établis par l'EVCA. En particulier, pour chaque Investissement, les actifs seront évalués à leur prix d'acquisition (i.e. prix d'achat ainsi que tout coût d'acquisition). Après une période limitée à compter de la date d'un Investissement (au moins égale à un an), les Investissements seront évalués selon les critères suivants:

a. prix des investissements récents: lorsqu'il y a un investissement récent dans une entité portefeuille, le prix de cet Investissement servira de base à l'exercice de valorisation;

b. l'Évaluation basée sur des valeurs: à partir de laquelle la valeur d'une entité est fait sur la valeur actuelle de certaines caractéristiques, incluant entre autre, les liquidités, les revenus avant ou après impôt et les revenus opérationnels;

c. Multiples: l'application des revenus multiples déduits par des entités cibles comparables aux revenus d'entité évalués afin d'obtenir la valeur de l'entité, incluant, entre autre, le multiple prix/revenu (price/earning multiple) (P/E), le multiple de la valeur de l'Entreprise/revenu (Enterprise Value/earnings) avant intérêt et impôt (EV/EBIT) et la dépréciation et amortisation (EV/EBITDA);

d. Les modèles de «discounted cash flow».

(iv) la valeur de tout autre actif de la Société sera déterminée sur base du prix d'acquisition, tous les frais, honoraires et débours liés à cette acquisition inclus, ou si ce prix d'acquisition n'est pas représentatif de la juste valeur de cet actif, déterminé avec prudence et de bonne foi en conformité avec les principes comptables généralement acceptés («LUX-GAAP»).

S'il s'avère impossible ou inadéquat de procéder à une évaluation conformément aux règles susmentionnées du fait de circonstances ou d'événements extraordinaires, l'Associé Gérant Commandité, agissant avec prudence et en toute bonne foi, sera habilité à utiliser d'autres principes d'évaluation largement reconnus afin d'atteindre ce qu'il croit être une juste évaluation dans ces circonstances et en conformité avec les LUXGAAP.

La Valeur Nette d'Inventaire par Catégorie à la Date d'Évaluation sera mise à disposition de tous les porteurs d'Actions A au siège social de la Société dès que raisonnablement possible après la Date d'Évaluation en question.

**Art. 30. Suspension de la valeur nette d'inventaire.** L'Associé Gérant Commandité pourra temporairement suspendre le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire de chaque catégorie d'Actions dans des cas exceptionnels quand les circonstances l'exigent et pour autant que la suspension soit justifiée eu égard aux intérêts des Actionnaires. Plus particulièrement, l'Associé Gérant Commandité pourra suspendre la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire au cours de:

(i) chaque période, autre que les vacances ordinaires et fermetures habituelles, au cours de laquelle tout marché ou toute bourse est fermé ou que les transactions sont suspendues, soumises à restrictions ou sujettes à d'importantes fluctuations à court terme et que ledit marché ou ladite bourse est le marché ou la bourse principal d'une partie considérable des actifs de la Société;

(ii) toute période pendant laquelle une situation d'urgence se produit, comme une urgence politique, économique, militaire, financière ou sociale, une grève ou un événement de force majeure dépassant le contrôle ou la responsabilité de l'Associé Gérant Commandité, en conséquence de laquelle il s'avère impossible de disposer d'investissements constituant une partie considérable des actifs de la Société; et

(iii) toute période au cours de laquelle une remise d'argent qui sera impliquée ou qui pourra être impliquée dans la réalisation ou le paiement de tout investissement au nom de la Société ne peut, selon l'Associé Gérant Commandité, être effectuée au taux de change normal.

Il est interdit d'émettre ou de racheter des Actions au cours de la période de suspension.

En cas de suspension, l'Associé Gérant Commandité devra envoyer une notification aux Associés Commanditaires.

**Art. 31. Dépositaire.** La Société conclura un contrat de dépôt avec une banque luxembourgeoise (le «Dépositaire») qui répondra aux prescriptions de la Loi SICAR.

Les titres, liquidités et autres actifs autorisés de la Société seront tenus en dépôt par le Dépositaire ou au nom de celui-ci, qui remplira les obligations et les devoirs prévus dans la Loi SICAR.

Si le Dépositaire souhaite se retirer, l'Associé Gérant Commandité s'efforcera de son mieux de lui trouver un successeur dans les deux mois suivant l'entrée en vigueur dudit retrait. Jusqu'au remplacement du Dépositaire, qui peut intervenir dans un délai de deux mois, le Dépositaire prendra toutes les mesures nécessaires pour préserver les intérêts des Actionnaires.

L'Associé Gérant Commandité pourra résilier la nomination du Dépositaire mais ne pourra s'en défaire avant qu'un successeur ne soit nommé pour agir à la place du premier.

Les devoirs du Dépositaire cesseront respectivement:

(i) en cas de retrait volontaire du Dépositaire ou de révocation de celui-ci par la Société sous réserve de la condition de substitution du Dépositaire conformément au présent article 31;

(ii) si le Dépositaire ou la Société ont été déclarés en faillite, ont conclu un concordat préventif, ont obtenu une suspension des paiements, ont été placés sous gestion contrôlée ou font l'objet d'une procédure similaire, ou ont été mis en liquidation; ou

(iii) si l'autorité luxembourgeoise de supervision du secteur financier retire son autorisation à la Société ou au Dépositaire.

**Art. 32. Notifications.** Les notifications qui peuvent ou doivent être remises en vertu des présentes seront écrites et remises ou envoyées par télécopie, ou par courriel accepté (à l'exception des notifications pour les Assemblées des Actionnaires), à la partie adéquate à l'adresse qui pourra figurer dans le Pacte d'Actionnaires, l'acte d'adhésion ou à tout autre adresse qui pourra avoir été signifiée par tout autre Actionnaire par notification adressée à la Société.

Une telle notification sera réputée avoir été remise dans les cas suivants:

(i) en cas de remise, au moment de celle-ci si le pli est remis entre 9h00 et 17h00 un Jour Ouvrable et, si le pli est remis hors de ces heures, au moment où ces heures recommencent le jour ouvrable suivant;

(ii) en cas de transmission par télécopie, le jour de la transmission pour autant que si ce jour n'est pas un jour ouvrable, ou si la transmission a lieu après 17h00 un Jour Ouvrable, à 9h00 le Jour Ouvrable suivant.

Pour prouver cette signification, il suffira de prouver que la notification a été correctement adressée ou remise ou envoyée par télécopie à l'endroit où elle était adressée.

**Art. 33. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront déterminées conformément à la Loi 1915.»

#### *Souscription et Paiement*

Le capital a été souscrit comme suit:

Nom du Souscripteur	Nombre et Catégorie d'Actions
1. Private Equity International S.A. ....	14.711 Actions A
2. Fondazione Cassa di Risparmio in Bologna .....	1.051 Actions A
3. Fondo Pensione per gli Agenti di Assicurazione .....	1.051 Actions A
4. IMA S.p.A. ....	841 Actions A
5. Roland Berger .....	630 Actions A
6. Euro China Ventures II S.A. ....	630 Actions A
7. Fondazione Cassa di Risparmio di Udine e Pordenone .....	630 Actions A
8. Vinifin International S.A. ....	420 Actions A
9. Gitifin S.r.l. ....	420 Actions A
10. Nastrificio Victor S.p.A. ....	420 Actions A
11. Merloni Invest S.p.A. ....	420 Actions A
12. Paolo Cantarella .....	420 Actions A
13. GMT S.r.l. ....	420 Actions A
14. Sergio Stevanato .....	420 Actions A
15. Sacmi Imola S.C. ....	420 Actions A
16. Fondazione Cassa di Risparmio di Trento e Rovereto .....	210 Actions A
17. Lucio Stanca .....	105 Actions A
18. Mandarin Capital Management II S.A. ....	7.781 Actions B
TOTAL .....	23.219 Actions A 7.781 Actions B

Lors de la constitution, (i) la totalité des vingt-trois mille deux cent dix-neuf (23.219) Actions A ont été libérées par un paiement en numéraire de deux millions trois cent vingt et un mille neuf cents euros (EUR 2.321.900), dont vingt-trois mille deux cent dix-neuf euros (EUR 23.219) ont été alloués au capital social de la Société et deux millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatre-vingt-un euros (EUR 2.298.681) représentent la prime d'émission et (ii) la totalité des sept mille sept cent quatre-vingt une (7.781) Actions B ont été libérées par un paiement en numéraire d'un montant de sept mille sept cent quatre-vingt-un euros (EUR 7.781), entièrement alloué au capital social de la Société.

Le montant de deux millions trois cent vingt-neuf mille six cent quatre-vingt-un euros (EUR 2.329.681) est maintenant tenu à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2013.

La première assemblée générale annuelle des Actionnaires aura lieu en 2014.

Le premier rapport annuel de la Société sera daté du 31 décembre 2013.

#### *Dépenses*

Les dépenses, coûts, rémunérations ou frais, sous quelque forme que ce soit, qui résultent de la constitution de la Société seront supportés par la Société et sont estimés à environ quatre mille huit cents euros (EUR 4.800)

### Résolutions

Les Parties nommées ci-dessus, représentant la totalité du capital souscrit et considérées comme étant dûment convoquées, ont immédiatement pris les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est établi au 26-28, rives de Clausen, L-2165 Luxembourg;
- 2) Le réviseur d'entreprises de la Société est Deloitte S.A., ayant son siège social sis 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Le mandat donné au réviseur prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des Actionnaires appelée à délibérer sur les comptes au 31 décembre 2013.

Dont acte passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état civil et demeure, les comparants ont tous signé le présent acte avec Nous notaire.

Signé: M. LONGONI, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 18 juillet 2013. Relation: RED/2013/1223. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 23 juillet 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013105181/1657.

(130127644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2013.

### **PK Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 40.625,00.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 157.362.

In the year two thousand and thirteen, on the tenth of July.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

PRECO Account Partnership IV, LP, a limited partnership incorporated under the laws of the State of Delaware, USA, having its registered office at The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, USA,

here represented by Mrs Corinne PETIT, employee, with professional address at 74, Avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in London (Great Britain), on July 3<sup>rd</sup>, 2013.

The said proxy, signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the sole partner, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the sole partner of "PK Holding S. à r.l.", a limited liability corporation with registered office at 15, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary on December 12<sup>th</sup>, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 236 dated February 4<sup>th</sup>, 2011. These Articles of Association have not yet been amended since.

The capital of the company is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) parts, with a nominal value of one euro (EUR 1) each, entirely paid in.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

### Agenda

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) by an amount of twenty-eight thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 28,125) to an amount of forty thousand six hundred and twenty-five euro (EUR 40,625) via the issuance of twenty-eight thousand one hundred and twenty-five (28,125) new shares, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, by a contribution in cash and having the same rights and obligations as the existing shares;

2. Amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles); and
3. Miscellaneous.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, having a nominal value of one euro (EUR 1) each,

by an amount of twenty-eight thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 28,125),

to an amount of forty thousand six hundred and twenty-five euro (EUR 40,625), represented by forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) shares, having a nominal value of one euro (EUR 1) each,

via the issuance of twenty-eight thousand one hundred and twenty-five (28,125) new shares, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the New Shares).

All the twenty-eight thousand one hundred and twenty-five (28,125) New Shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash by the Sole Shareholder so that the amount of twenty-eight thousand one hundred and twenty-five euro (EUR 28,125) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of this share capital increase, the Sole Shareholder holds the totality of the Company's shares corresponding to forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) shares.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder of the Company resolves to amend article 5 of the Articles, which shall be henceforth reworded as follows:

**" Art. 5. Share capital.**

5.1 The corporate capital is fixed at forty thousand six hundred and twenty-five euro (EUR 40,625) represented by forty thousand six hundred and twenty-five (40,625) shares each having a nominal value of one euro (EUR 1) each (together the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders" and each a "Shareholder"."

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing person and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française**

L'an deux mille treize, le dix juillet.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

**A comparu:**

PRECO Account Partnership IV, LP, une société constituée en vertu des lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, Etats-Unis,

ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Londres (Royaume-Unis) le 3 juillet 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée «PK Holding S. à r.l.», avec siège social au 15, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 7 décembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 236 du 4 février 2011 dont les statuts n'ont pas encore été modifiés depuis.

Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1.- EUR) chacune.

L'Associé Unique reconnaît que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour:

#### *Agenda*

1. Décision d'augmenter le capital de la Société à concurrence d'un montant de vingt-huit mille cent vingt-cinq euros (28.125.- EUR), pour le faire passer de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) à un montant de quarante mille six cent vingt-cinq euros (40.625.- EUR), via l'émission de vingt-huit mille cent vingt-cinq (28.125) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale d'un euro (1.- EUR) chacune, par apport en espèces et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes;

2. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société (les Statuts); et

3. Divers.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (1.- EUR) chacune,

à concurrence d'un montant de vingt-huit mille cent vingt-cinq euros (28.125.- EUR),

à un montant de quarante mille six cent vingt-cinq euros (40.625.-EUR), représenté par quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (1.- EUR) chacune,

par l'émission de vingt-huit mille cent vingt-cinq (28.125) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale d'un euro (1.- EUR) chacune, par apport en espèces et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes (les Nouvelles Parts Sociales).

Toutes les vingt-huit mille cent vingt-cinq (28.125) Nouvelles Parts Sociales à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en espèces par l'Associé Unique, de sorte que la somme de vingt-huit mille cent vingt-cinq euros (28.125.- EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital l'Associée Unique détient la totalité des actions de la Société, correspondant à quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) parts sociales de la Société.

#### *Deuxième résolution*

A la suite de la première résolution, l'Associée Unique décide de modifier l'article 5 des Statuts afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

#### **" Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à quarante mille six cent vingt-cinq euros (40.625.- EUR) représenté par quarante mille six cent vingt-cinq (40.625) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (1.-EUR) chacune (les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés» et chacun un «Associé».)»

#### *Frais*

Les dépens coûts, honoraires et charges, sous quelque forme qu'ils soient et lesquels sont encourus par la Société en raison du présent acte sont estimés à approximativement mille cinq cents euros (1.500.-EUR).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 juillet 2013. LAC/2013/32796. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

*Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105284/137.

(130127270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2013.

**Multi Consulting Foreign Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3370 Leudelange, Zone Industrielle de Grasbusch.

R.C.S. Luxembourg B 172.394.

L'an deux mille treize, le dix-huit juin;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ("Assemblée") de "Multi Consulting Foreign Development S.A.", une société anonyme constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, établie et ayant son siège social à L-4994 Schouweiler, 22, rue de l'Eglise, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 172394, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 18 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2885 du 28 novembre 2012.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian DE BIASIO, Head of Finance, demeurant à F-57860 Montois la Montagne, 5, rue du 6 Septembre (France).

Le Président désigne comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Michele FERRARIS, managing director, demeurant à B-6700 Sesselich-Arlon, 40, rue d'Arlon (Belgique).

Le bureau de l'Assemblée ayant ainsi été constitué, le Président a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

A) Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social de Schouweiler à L-3370 Leudelange, Zone Industrielle de Grasbusch, et modification subséquente du premier alinéa de l'article 4 des statuts;

2. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre de actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'Assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution*

L'Assemblée décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de Schouweiler à L-3370 Leudelange, Zone Industrielle de Grasbusch, et de modifier subséquemment le premier alinéa de l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** Le siège social est établi à Leudelange (Grand-Duché de Luxembourg)."

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'Assemblée.

*Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à neuf cent cinquante euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. DE BIASIO, M. FERRARIS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 juin 2013. LAC/2013/28336. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Référence de publication: 2013105178/55.

(130127408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2013.

---

**Super-Max Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.969.

Par résolutions signées en date du 11 juillet 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Nomination du Gérant de Catégorie C avec effet au 11 Juillet 2013:

Monsieur Christiaan Frederik van Arkel, né le 21 Mars 1973 à Bangkok, en Thaïlande, ayant son adresse professionnelle à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et pour une durée indéterminée.

- Nomination du Gérant de Catégorie C avec effet au 11 Juillet 2013:

Monsieur Johannes Laurens de Zwart né le 19 Juin 1967, à s-Gravenhage aux Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et pour une durée indéterminée.

- Nomination du Gérant de Catégorie B, avec effet au 11 Juillet 2013:

Monsieur Sushil Shamkant Khot, né le 5 avril 1956 à Mumbai en Inde, avec adresse privée au Flat 2111 SABA 3 Cluster Q, Jumeira Lake, Dubai, Emirats Arabe Unis, et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 Juillet 2013.

*Pour la Société*

Johannes L. de Zwart

*Catégorie C Manager*

Référence de publication: 2013101770/23.

(130123451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Société Luxembourgeoise de Commerce International, Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 16.857.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2013 statuant sur l'exercice 2012*

ad 4) L'Assemblée générale décide de prolonger les mandats de Jean-Dominique Sorel, Michel Le Clef et Serge Weber pour une nouvelle période de 1 année expirant avec l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2013.

Pour extrait conforme

S. Weber

*Group Secretary*

Référence de publication: 2013101750/13.

(130123564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---

**Microcap 07 - FTL S.C.A, SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 18, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 124.025.

*Auszug der Beschlüsse der Generalversammlung vom 21. Juni 2013*

Die Aktionäre beschliessen einstimmig BDO Audit S.A. als Wirtschaftsprüfer bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre im Jahr 2014 wiederzuwählen.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Référence de publication: 2013101592/13.

(130123113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2013.

---